



REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
PROVINCE DU WADI FIRA
DEPARTEMENT DE DAR TAMA
SOUS-PREFECTURE DE GUEREDA RURAL



UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON MOUDRE



Période 2022- 2026

Elaboré par la population du canton Moudré
Avec l'accompagnement technique du Consortium BCI – ALTAKHADOUM et
L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
(SAN 11^{ème} FED)

Octobre 2022

Outil 8 : Procès-verbal de délibération du CDA du département : canton Moudré

Session de validation du PDL du canton de Moudré

En date de 14/ 11 /2022

La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le 14/ 11 /2022.

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par le Secrétaire Général du Département

Pour les services techniques : nom et fonction

1. Abakar Aboulouaye Isaka, IDENPC
2. Brahim Haroun Tidié, CS AMADER
3. Ahmat Bontoum Sarah, chef de zone

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Abderaman Aboul Karim
2. Mourou Aboulouaye
3. Abbo Ayoub Idrus

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du Canton de Moudré représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Haroun Oumar Yaya
2. Abdoulaye Oumar
3. Fayçal Mahamat
4. Hawa Yakhoub Adam

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD se réjouit et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus d'élaboration du PDL du canton Moudré

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de 14,73 20 et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton de Moudré est : Satisfaisant

:

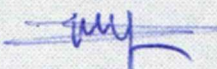
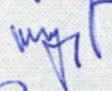
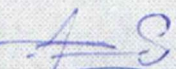



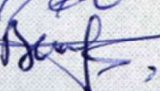
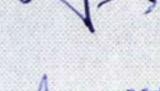

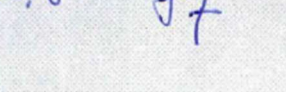
Décision du CDA : validation sans réserves

Sur base des avis de ses membres, le CDA représenté par le CTD, valide officiellement, sans réserve, le PDL soumis et présenté par la population du canton Moudré en sa session le 14/ 11 /2022

Le CDA autorise la diffusion du PDL en vue de la réalisation des projets sur les sites retenus.

Pour Le CDA

(Nom, fonction et signature des membres ayant participé à la séance de validation)

Nom et prénom,	fonction	Signature
Hausour Abdoulaye	Président	
Abdoulaye Abdoukheir	Vice Président	
Brabim Hassan Tidje	Rapporteur	
Ahmed Bouroum Saïf	Membre	
Abakar Abdoulaye Issaka	-11-	
Bachaima Ali Abdou	-11-	
Habib Ahmed	-11-	
Ahmed Elhamet Bachar	-11-	
Ajmalouka Alabribe	-11-	
Abbe Agoua Idiss	-11-	

Ampliations :

- Sous-préfecture
- Préfecture
- Gouvernorat
- Structure d'appui

Table de matières

Liste de tableaux, cartes, figures	Erreur ! Signet non défini.
Liste des Abréviations	5
Introduction	6
Démarche et méthodologie.....	7
I. Généralités sur le canton.....	8
1.1. Milieu physique.....	8
1.1.1. Localisation géographique.....	8
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	9
1.1.2.1. Relief	9
1.1.2.2. Climat	9
1.1.2.3. Hydrographie	9
1.1.3. Les ressources naturelles.....	10
1.1.3.1. Sols.....	10
1.1.3.2. Végétation et Flore.....	10
1.2 Milieu humain.....	12
1.2.1. Historique du canton.....	12
1.2.2. Caractéristiques démographiques	12
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle.....	12
1.2.4. Organisations modernes.....	14
1.2.5. Les intervenants	14
1.2.6. Les infrastructures.....	14
1.3. Activités économiques	15
1.3.1. Agriculture	15
1.3.2. Élevage	16
1.3.3. Pêche.....	16
1.3.4 Commerce.....	16
1.3.5 Artisanat.....	17
II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine	18
2.1. Agriculture, Elevage, pêche	18
2. 2.1.1 Résultats du diagnostic.....	18
2.3.1 Les axes prioritaires de développement	19
2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme.....	20
2.2.1 Résultats du diagnostic	20
2.3.2 Les axes prioritaires de développement	21
2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...).....	22

2.3.1 Résultats du diagnostic	22
2.3.2 Les axes prioritaires de développement	22
2.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	24
2.4.2 Les axes prioritaires de développement	25
2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport :	26
2.5.1. Résultats du diagnostic :.....	26
2.5.2. Les axes prioritaires de développement	27
2.6. Affaires sociales-Genre	28
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	28
2.6.2. Les axes prioritaires de développement	29
2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations) :30	
2.7.1. Résultats du diagnostic :.....	30
2.7.2. Les axes prioritaires de développement :	30
III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines.....	31
IV. Projets de développement sur la durée du plan	32
V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions	Erreur ! Signet non défini.
5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions	Erreur ! Signet non défini.
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme	Erreur ! Signet non défini.
5.3 Planning annuel de travail.....	42
5.3.2 Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	42
5.3.3 ECONOMIE	43
SANTE-Eau potable-Assainissement.....	43
EDUCATION – Jeunesse-Culture-Sport	44
5.3.6 Affaires sociales-Genre.....	44
5.3.7 Gouvernance-Paix -Sécurité	45
Conclusion.....	46
Annexes	47

LISTE DES ABREVIATIONS

ADC	Association de Développement Cantonale
AG	Assemblée Générale
AGR	Activités Génératrice des Revenus
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
APE	Association des Parents d'Élèves
ATPDI	Association Tchadienne pour la Promotion du Développement Intégré
BCI	Bureau Consult International
CCD	Comité de Cantonal de Développement
CEG	Collège d'Enseignement Général
COGES	Comité de Gestion du centre de Santé
COSAN	Comité se Santé
CPA	Comité Provincial d'Action
CRS	Conservation et Restauration des Sols
CT	Commission Thématique
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DRS	Défense de Restauration des sols
FED	Fonds Européens de Développement
FOBDAL	Fédération des Organisation de Base pour Développement Al-Takhadoum
GM	Grand Marché
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
IST	infection Sexuellement Transmissible
ODV	Organisation de Développement du Village
ONG	Organisation Non gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASAP-WaFO	Projet d'Appui à la Structuration- Animation et à la Planification Locale dans les Provinces de Wadi- Fira et Ouaddaï
PASTOR	Programme d'Appui Structurant de Développement Pastoral
PDL	Plan de Développement Local
PM	Petit Marché
PROSSAN	Projet d'amélioration des soins de santé Primaire et Nutritionnelle dans le District sanitaire de Guereda
RAF	Responsable chargé d'Animation et de Formation
SAN	Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
SECADEV	Secours Catholique de Développement
SIDA	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
UGDV	Union des Groupements de Développement des Villages
UNA	Unité Nutritionnelle Ambulatoire
UNS	Unité Nutritionnelle Supplémentaire
VIH	Virus d'Immuno déficience Humaine

INTRODUCTION

Le Tchad, situé géographiquement au cœur du continent africain est peuplé de 11 175 425 habitants (RGPH2, 2009) dans une superficie de 1 284 000km². Cette population serait estimée plus de 16.000.000 d'habitants aujourd'hui. La province du Wadi Fira est géographiquement à l'Est du Tchad. Le département de Dar Tama fait partie des départements du Wadi Fira avec une population estimée 179.095 habitants (RGPG2, 2009) mais le recensement n'était réalisé dans toute les localités à cause de la crise armée.

Depuis l'avènement de la démocratie en 1990 s'inscrire dans un processus de décentralisation, système qui permet aux populations de s'administrer librement dans le cadre d'un Etat unitaire. Malgré beaucoup d'efforts de la part de l'Etat, les communautés au niveau local se sont confrontées à des multiples difficultés sur le plan de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de l'environnement, de l'élevage, de l'économie, de la sécurité alimentaire, de la nutrition etc. C'est ainsi que depuis quelques années l'Etat est appuyé par les partenaires au développement pour enclencher et mettre en œuvre un processus de planification locale qui aboutit à l'élaboration des Plans de Développement Locaux (PDL). Cela permet aux populations de différentes localités de rechercher des solutions durables à leurs problèmes identifiés.

Un PDL est un document qui décrit le contenu du projet d'avenir d'un territoire, ses objectifs et le programme d'actions pour les atteindre. Les actions planifiées dans le PDL concourent à l'amélioration des conditions de vie de la population cantonale.

Ne pouvant pas intervenir directement auprès des communautés de base, le Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) se voit dans l'obligation de sous-traiter avec les opérateurs de proximité. Ces opérateurs qui sont en effet, des Organisations Non Gouvernementales, des associations et autres prestataires plus proches des communautés pour la mise en œuvre de ce projet. C'est dans ce cadre qu'un accord de partenariat est signé entre le consortium BCI/Al-Takhadoum pour appuyer l'élaboration des plans de développement cantonaux dans le Ouaddai et Wadi Fira.

La population du canton Moudré a bénéficié de l'accompagnement technique de BCI/ d'AL-TAKHADOUM et de l'appui technique et financier du Programme SAN qui est le fruit du partenariat entre le Tchad et l'Union Européenne.

Ce document est le résultat d'un travail fait par la population du canton Moudré avec l'appui technique du consortium. Les habitants du canton ont été impliqués et responsabilisés à tous les niveaux durant tout le processus.

Démarche et méthodologie

La base méthodologique a été le guide harmonisé d'élaboration d'un plan de développement local. La démarche d'élaboration a été participative car elle a impliqué tout un ensemble d'acteurs. Plusieurs outils ont été utilisés pendant la période. Cela permet aux acteurs de s'approprier de l'approche, beaucoup d'ateliers et les Assemblées Générales (AG) ont été organisés en étroite collaborations avec les communautés, les autorités et les services techniques déconcentrés de l'Etat et l'équipe du projet.

Les principales phases et étapes suivantes ont été suivies pendant l'élaboration du PDL du canton de Moudré :

- Pendant la phase de préparation l'équipe a eu plusieurs rencontres auprès des chefs traditionnels, les services techniques déconcentrés de l'Etat, toutes les ONG et les Agences qui travaillent dans le Département de Dar Tama et plus particulièrement dans le canton Moudré.

Une campagne d'information à travers des Assemblées Générales organisées à Moudré d'abord en janvier puis le 03 février 2022, chef-lieu du canton, puis dans les grappes des villages à savoir Moudré, Djerné et Doudourné. Cette campagne a été menée pour informer et sensibiliser la communauté sur les démarches d'élaboration d'un PDL. Après cela, un atelier de lancement officiel a été organisé à Moudré le 16 février 2022 et cela a permis de mettre sur pied plusieurs structures qui vont piloter et suivre le processus. Ce sont : l'Union de Développement des Groupements de Villages (UDGV), l'Association de Développement du Canton(ADC) avec sa structure d'exécution le Comité Cantonal de Développement (CCD), ainsi que les animateurs locaux choisis à l'unanimité par les participants. Pendant ces AG des fiches de diagnostic par domaine ont été distribuées aux représentants des villages afin de préparer les AG de diagnostic participatif au niveau groupe des villages.

Une collecte de données en complément des recherches documentaires a été effectuée auprès des chefs des services techniques déconcentrés de l'Etat, les ONG intervenant dans le Département et les personnes ressources du canton.

- Au moment de la phase de Diagnostic Participatif Cantonal des Assemblées Générales de diagnostic ont été organisées dans les grappes respectives du canton à savoir Djerné, Doudourné et Moudré. L'atelier de grappe de Doudourné a été organisé le 24 février 2022, et celui de Djerné le 03 mars 2022 et en fin à Moudré... l'équipe a organisé un de formation des acteurs locaux le 17 mars 2022 à Moudré.
- L'atelier Cantonal de Diagnostic Participatif a été tenu le 24 mars 2022 à Moudré, les groupes thématiques représentant les grappes de villages, l'ADC, les chefs des services déconcentrés de l'Etat, les représentants des ONG nationales et internationales ont pris massivement part. Cela a permis aux participants de discuter et d'analyser les données collectées pendant les Assemblées Générales (AG) des groupes de villages. C'est ainsi que les orientations ont été données par les techniciens et des solutions aux problèmes, les potentialités, les atouts ont été identifiés et localisés.
- La phase de planification a été caractérisée par les travaux en commissions thématiques (CT) qui ont regroupé techniciens et représentants de la population par domaine. Ensuite un atelier cantonal de formulation des projets a été organisé le 06 avril 2022 avec la participation active des acteurs locaux. Un autre atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL a été organisé à Moudré le 12 mai 2022. L'équipe du projet a ensuite rédigé le PDL en respectant les priorités établies lors de ce dernier atelier de la phase.
- L'équipe a organisé un atelier de validation cantonale le 05 octobre 2022 à Moudré...
- Pendant la phase de validation et de diffusion, le document de PDL a été finalisé et soumis par le CCD au CDA du Dar Tama pour validation. La session de validation a eu lieu le 14 novembre 2022. Le CCD a présenté et défendu son PDL qui a été validé par le CDA et autorisé à être diffusé.

I. GENERALITES SUR LE CANTON

1.1. MILIEU PHYSIQUE

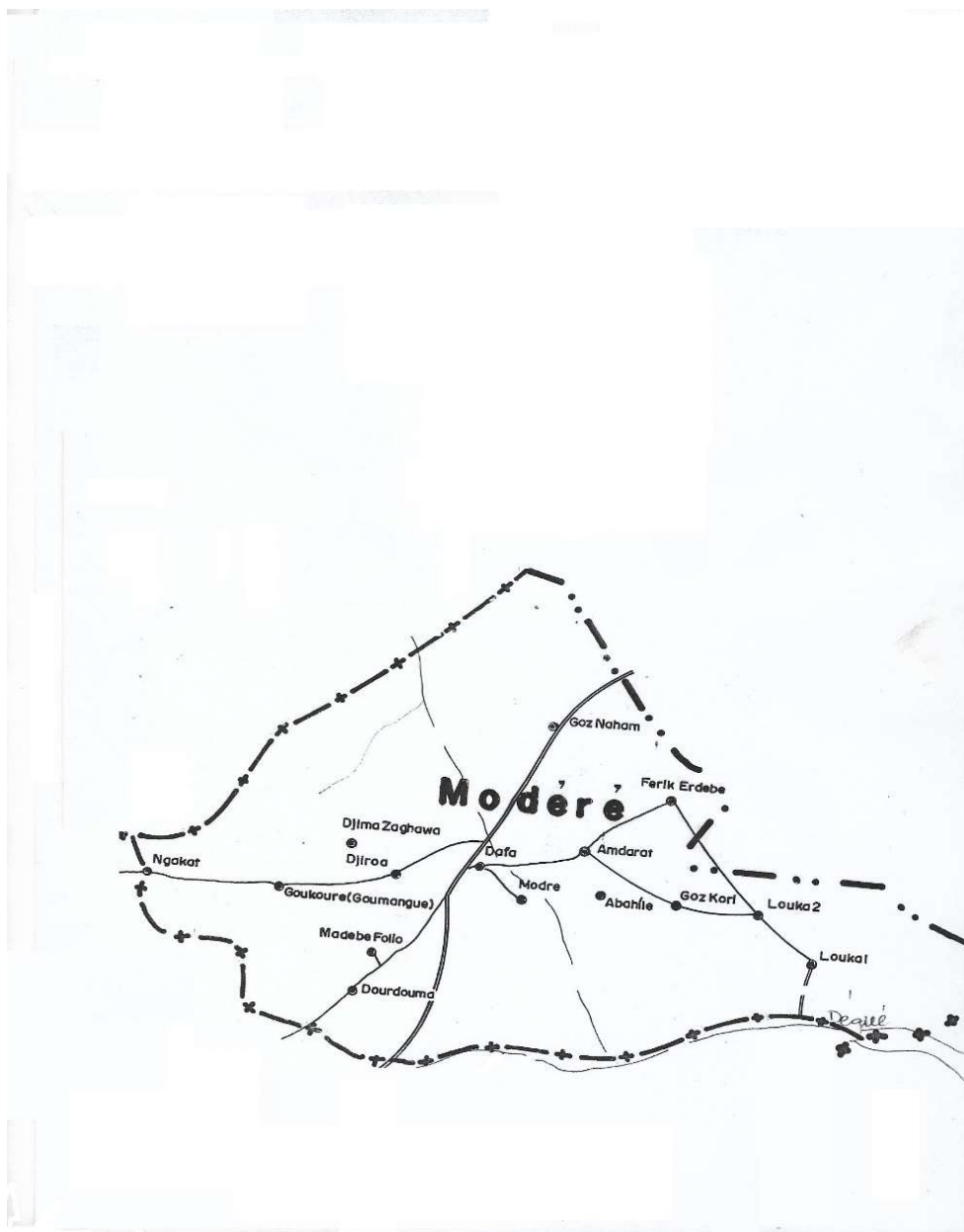
1.1.1. Localisation géographique

Le canton Moudré, géographiquement, il est situé à 1008m d'altitude, 14ème degré de latitude nord et 22ème degré de longitude Est.

Il est limité au Nord par le département d'Iriba Kobé, au Sud par le canton Guéréda Est, à l'Est par la république Soudanaise et à l'Ouest par les cantons Koursigué, Troa Nord et Troa Sud. Il est situé à 1008m d'altitude, 14ème degré de latitude nord et 22ème degré de longitude Est.

Le Chef-lieu du canton est Moudré et à une trentaine de kilomètre de Guéréda chef-lieu du département de Dar Tama.

Le canton Moudré regroupe plus de ...villages et plus de et Ferricks.



Carte 1 : Localisation du canton Moudré

1.1.2. Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Relief

Le canton Moudré présente un relief irrégulier puisqu'il y a des collines et des parties plates. Dans sa partie Ouest il y a une chaîne des collines notamment Hadjer Djerné au Sud-Est et Hadjer Moudré, Hadjer Kara à l'Est et Hadjer Kouyoumoura au Sud-Est du canton.

Collines Hadjer Kara au Nord, à l'Ouest Koudjekate, Goukouré, Djirné, au Sud-Est Gara, Doudourné,

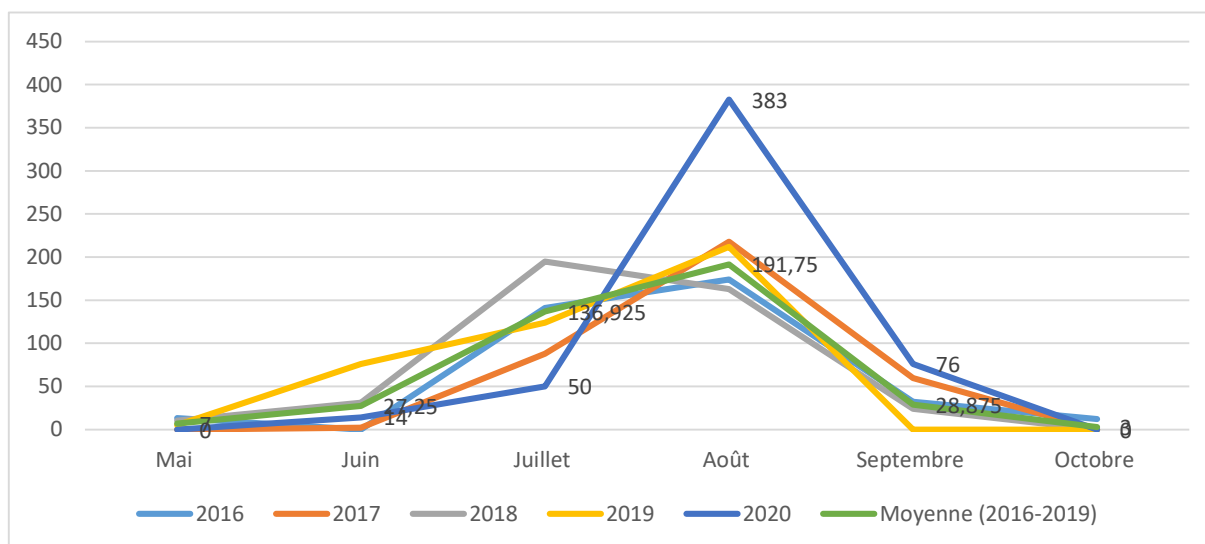
1.1.2.2. Climat

Le climat est du type sahélien avec deux saisons dont une saison sèche plus longue (8 mois) qui va d'octobre en mai et une saison de pluie plus courte qui va de juin en septembre (4 mois).

Le type de vent (2) types de vent c'est de harmattan qui souffle du secteur Est vers le Ouest et la mousson qui est un vent soufflant de juin à septembre du secteur Sud-Ouest vers Nord-est.

La température moyenne est comprise entre 7 à 27°C. Mais le mois le plus chaud est le mois de mai avec une température qui varie entre 27 et 37°C. Les précipitations annuelles varient entre 250 mm à 550mm.

Graphique : Diagramme pluviométrique de la zone de Guéréda (2016-2020)



Source : ANADER de Guéréda

Le cumul pluviométrique enregistré (523mm) montre une année plus pluvieuse que les 4 précédentes années (2016, 2017, 2018 et 2019) avec un excédent pluviométrique de 128mm par rapport à la moyenne qui est de 395 mm. Notons que l'augmentation du cumul annuel est due essentiellement aux mois d'août et de septembre qui ont enregistrés des pics pluviométriques importants respectivement de 383 mm soit 73% du total enregistré et de 76 mm soit 14,5% du total. Les mois d'août et de Septembre comptent 77,5% des quantités de pluies. Cela dénote une répartition très inégale de la pluie d'autant plus que la campagne agricole 2020-2021 a démarré en Juin et qu'avant le mois d'août un déficit pluviométrique est enregistré avec un total de seulement 64 mm (de juin à juillet) par rapport à la moyenne des quatre précédentes années qui se chiffre à 171mm (mai à juillet).

1.1.2.3. Hydrographie

Le réseau hydrographique dans le canton Moudré est caractérisé par la présence des Ouaddis. Le ouaddi Gorate le plus important est le situé dans la partie Sud du canton, il y a également les ouaddis Aouné, Giltine, Louka, Djerné. L'ensemble de ces ouaddis ils coulent temporairement pendant la période de juillet à septembre et bloque parfois.

Ces ouaddis ont des importances non négligeables en agriculture et l'élevage des petits et grands ruminants du canton. Tous ces cours d'eau sont temporaires. Ils coulent pendant un mois à partir

de début Août selon la pluviosité. On a constaté qu'aux abords des ouaddis la profondeur d'un puits atteint 4 à 7 mètres, dans les parties plus éloignées la profondeur varie de 8 à 20 mètres. L'hydrographie est aussi caractérisée par une surface inondable pendant la saison de pluie au niveau des plaines bordant les ouaddis. Les eaux collectées des zones de haute élévation à partir des collines et au niveau des petits ouaddis débordent pour s'épandre dans ces plaines. Il faut signaler que l'érosion hydrique cause des dommages importants sur les berges des ouaddis.

1.1.3. Les ressources naturelles

1.1.3.1. Sols

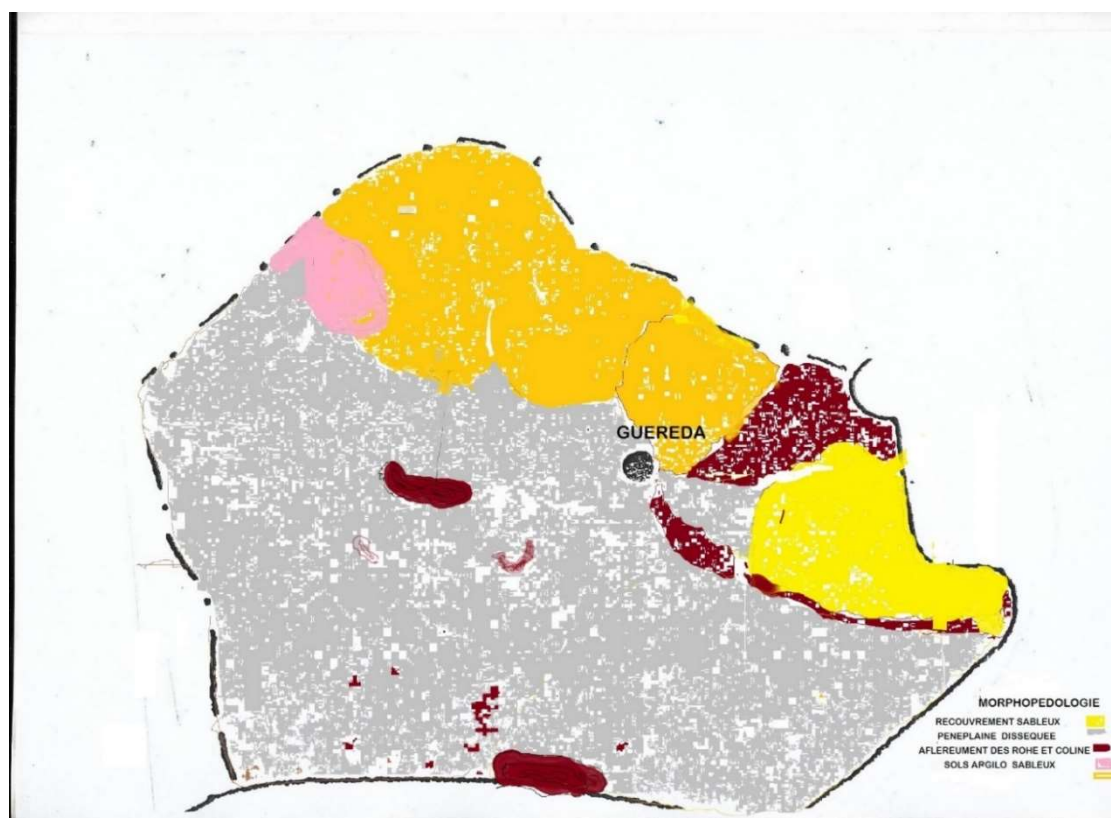
Les types de sol que l'on rencontre dans le canton MOUDRE sont sablonneux et sablo-limoneux appelé Goz en arabe. Sur ces types de sol les populations du canton pratiquent les cultures telles que le mil penicillaire, le sorgho, l'arachide, niébé, le sésame, etc.

Tout au long des ouaddis il y a des sols sablo-limoneux et limoneux propres à la culture maraichère comme les tomates, gombo, oignon, ail, etc.

Sur les sols sableux, la population pratique essentiellement le mil pénicillaire, l'arachide, le niébé. Certains endroits comme la partie impropres à l'agriculture (sol ferralitiques, gravillonnaires) sont réservés pour les pâturages.

L'érosion hydrique dégrade beaucoup les sols du canton et les méthodes de lutte anti-érosive sont quasi-inconnues de la part de la population du canton.

Carte2 : carte pédologique du département du Dar Tama



1.1.3.2. Végétation et Flore

Le canton présente une végétation assez variée. Elle est constituée des essences ligneuses diverses et variées. Les arbustes les plus abondants du canton sont les Acacia mellifera, Acacia albida, Acacia senegal, les Zizyphus sp et des rares Combretums qui servent d'alimentation des bétails, la pharmacopée, le bois de chauffe et la construction. Il existe des herbes les plus répandues dans le canton tel que l'Andropogon. Les espèces dominantes sont les épineux.

La végétation est dans son ensemble de type savanicole avec quelques variantes selon la géologie et la géomorphologie.

On observe sur presque la partie Ouest du canton une végétation (savane) de massif caractérisée par des arbres et arbustes juchés sur les collines dominés par *Boswellia papyrifera*. Il y a aussi des arbustes notamment l'acacia et d'autres espèces dominantes comme les épineux.

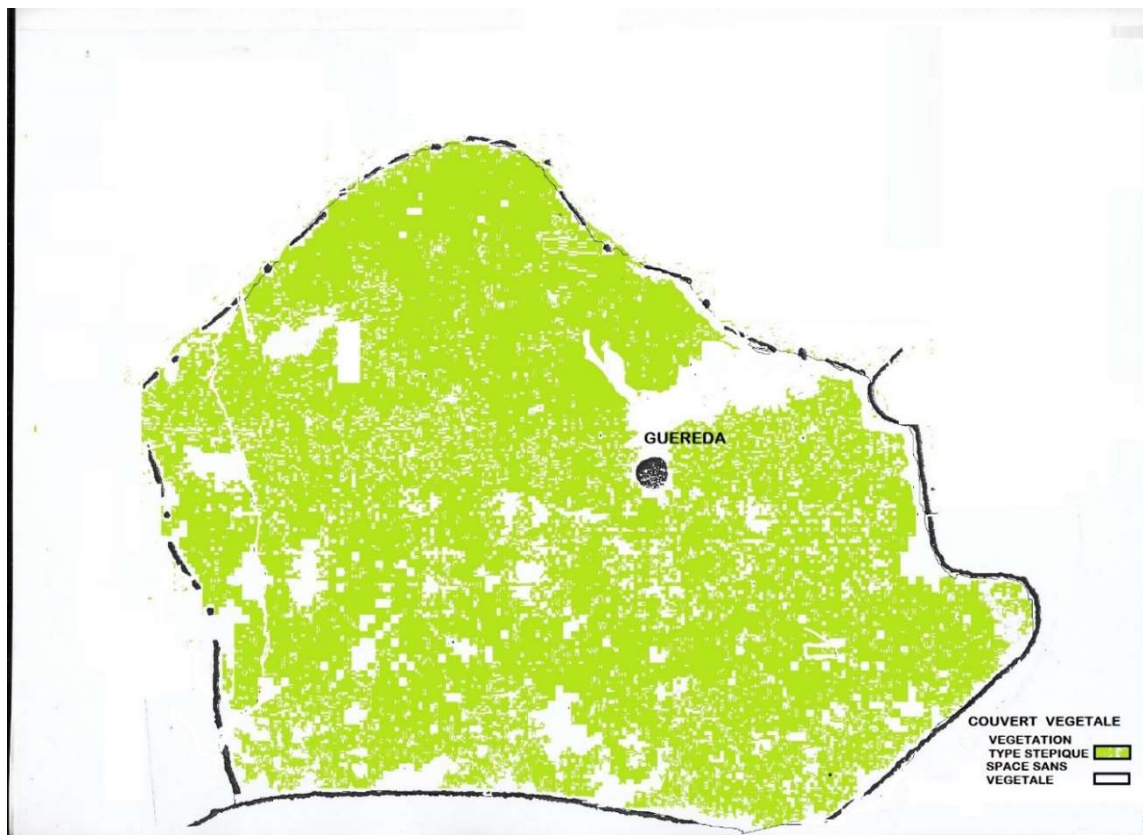
Au centre et au Nord on trouve une savane arborée plus au moins dense caractérisée par la présence de l'espèce *Anogeissus leiocarpus*.

Dans la partie Nord-Ouest en descendant vers le Sud, on observe la présence d'une savane arbustive boisée.

Aux abords des Ouaddis et des zones temporairement inondées il existe une végétation assez dense caractéristique dominée par des espèces telles qu'*Anogeissus leiocarpus* et *Diospyros mespiliformis*.

Il faut noter que beaucoup d'espèces sont en voie de disparition sous la pression de la démographie humaine.

Carte3 : carte les types de végétation dans le département de Dar Tama



1.1.3.3. Faune

Jadis, la faune était très riche le département de Dar Tama en général est dans le canton Moudré en particulier, on y trouvait les buffles, les lions, chacals, guépards, les éléphants, les Autruches, les panthères, les antilopes, les léopards, les biches et autres qui vivaient dans les zones boisées tout le long des ouaddis. Mais la grande partie avait disparu de manière progressive suite au braconnage, les détonations des armes à feu et l'avancée du désert. De nos jours, on ne trouve quelques animaux sauvages les phacochères, les singes, gazelles, les écureuils, les fourmiliers, rarement les hyènes etc.

1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1. Historique du canton

Avant la pénétration coloniale, la zone était un sultanat du Dar Tama sous le commandant de la Région du Ouaddai pendant la période coloniale.

Le canton Moudré serait créé vers 1950 avant l'indépendance du Tchad, il est sous la tutelle du Sultanat de Dar Tama. La population du canton majoritairement constituée des Tama serait à l'origine venue du Soudan voisin.

Les premiers résidents proches des Tama étaient des Zakawa, des Gourane, des arabes.

Le canton a connu beaucoup d'événements liés aux conflits politiques entre 1960 et 1970. Il a aussi connu les sècheresses, les famines de 1970 à 1980.

Le chef de canton est choisi par l'accord du sultan et l'autorité gouvernementale entérine et officialise cette nomination. Il a pour rôle d'assister l'administration territoriale et de faire la médiation entre les structures sociales locales.

Le canton Moudré était administrativement dirigé par les aguid avant que l'Etat tchadien nomme les chefs de canton de l'indépendance à nos jours, il s'agit de :

- MOURSAL DJOUGOULE qui avait dirigé le canton au temps du Sultan Hassan
- ADOUMA ABDOULAYE BRAHIM lui avait dirigé le canton comme Aguid au temps du Sultan MAHAMAT
- ABDELSALAM ADOUMA, chef de canton
- BICHARA MAHAMAT YACOUB par le **degré N°1611/PR/PM/MASTP/2014 du 16/12/2014** qui dirige jusqu'à nos jours. .

1.2.2. Caractéristiques démographiques

L'ethnie majoritaire est constituée des Tama, ensuite viennent les Zaghawa, les Gouranes, les Arabe, ...

D'une manière générale, avant les jeunes du canton ont tendance à migrer vers les grandes villes comme Abéché, N'djamena, vers le Soudan voisin et à la Lybie à la recherche de meilleures conditions de vie. Mais de nos jours les jeunes se tournent vers la région du Nord à la recherche de l'or à Kouri Bougoudi.

Tableau 1 : Effectifs de la population

N°	Nom du Village	Nombre de Ménages	Population par sexe			Nombre des enfants à l'âge scolaire et scolarisables de 0 à 16 ans			Total
			H	F	Total	G	F	Total	
1	Ardebé	230	200	351	551	223	361	584	1135
2	Sanglafout	30	27	35	62	34	60	94	156
3	Doudourné	30	30	38	68	40	50	90	158
4	Aboudjoka	30	25	35	60	30	40	70	130
5	Marfa	55	80	100	180	90	101	191	371
6	Aïbo	40	70	90	160	40	100	140	300
7	Akourwané	53	55	61	116	46	61	107	223
8	Djirné	72	71	83	154	41	63	104	258
9	Wadi Gourate	36	34	36	70	38	55	93	163
10	Miti	40	35	40	75	57	63	120	195
11	Aba hillé	41	41	68	109	62	61	123	232
12	Moudre	80	89	90	179	77	150	227	406
13	Mardafa	33	17	33	50	26	39	65	115
14	Dourné	21	24	23	47	60	58	118	165
15	Moudre I	90	85	150	235	210	150	360	595

16	Seliter	75	65	120	185	125	145	270	455
17	Barounga	65	55	115	170	132	165	297	467
18	Amare	47	35	65	100	112	125	237	337
19	Ahmat Bala	55	45	70	115	155	175	330	445
20	Dadjo	80	55	95	150	146	172	318	468
TOTAL		1203	1138	1698	2836	1744	2194	3938	6774

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

Le canton est organisé selon le mode traditionnel et dirigé par le chef de canton. Il a son représentant qui peut administrer les affaires courantes pendant son absence.

Le chef de canton est aidé dans ses tâches par ses notables, ses gnomiers et ces chefs des villages. Les chefs des villages ont des adjoints appelés Baloungou Talak. Il s'appuie aussi sur plusieurs organisations. On peut citer le *Meye Noudou* qui a un rôle de mobiliser les hommes quand il y a les fêtes et autres manifestations. Il y a également l'organisation des femmes dirigée par les Iring Doute (kebir ana hawine) c'est-à-dire les représentantes des femmes. Aussi il y a l'organisation des jeunes comme le *Bolaiey Doute* et *Menigou Doute* qui organisent les manifestations lors des fêtes, des mariages, les baptêmes et autres. Ils se mobilisent pour les travaux organisés dans le canton. Il y a aussi des groupes d'entraide mutuelle comme Teudje quand il y a des événements marquants survenus dans les villages du canton.

La population du canton s'organise bien dans ces différentes structures. En cas des conflits, les Baloungou Talak sont impliquées dans la gestion. S'ils n'arrivent pas à régler les problèmes qui surgissent dans la communauté. Si le problème les dépasse, elles passent voir les chefs de villages (imams) puis le chef de canton. Si le conflit oppose une ethnie contre une autre, l'affaire passe devant les Ougal (représentants des tribus) qui règlent mais quand l'affaire dépasse leur niveau ils passent voir les chefs de cantons puis l'affaire est conduite devant la brigade, devant le sous-préfet ou le préfet et/ou la justice.

L'on remarque que les femmes de nos jours participent à la prise des décisions des hommes puisque beaucoup des ONG interviennent dans les sensibilisations et les formations des femmes. Elles peuvent prendre la parole devant les hommes. Mais il y a quelques pesanteurs socioculturelles et de la pratique religieuse qui pèsent sur les femmes.

Le mariage se faisait par une entente entre familles et ce sont les parents des futurs mariés qui passent par un intermédiaire pour voir la famille de la future épouse. Le père de la fille informe à sa famille et s'ils sont d'accord le père de la fille informe à l'intermédiaire l'accord et le désaccord de la famille de garçon. S'il y a l'accord l'intermédiaire revient vers le papa de la fille avec une somme cinq mille francs CFA (5.000 frs). Après cela, l'intermédiaire revient avec une somme de cinquante mille francs (50.000 frs), un sac du sucre pour la demande à la maman de la fille.

Un rendez-vous pris pour la faitia, cela le montant de la dot est donné qui comprend : 4 chèvres, une somme de cinquante mille francs (50.000 frs) pour la porte d'entrée, une somme de soixante mille francs (60.000 frs), une vache et un veau pour la maman de la fille. Le jour de la dot, le futur marié donne deux (2) moutons pour organiser la cérémonie, un sac de sucre, dix (10) paquets de thés. En général dans le canton, les alliances conjugales permettent une bonne cohabitation entre les différentes ethnies. L'on remarque l'union entre les époux crée des soutiens réciproques entre les belles familles. La plupart des mariages se font entre les mêmes ethnies. Il y a les allogènes du canton qui organisent les mariages selon leurs us et coutumes également. Dans la Province de Wadi Fira en général, la population pratique l'islam. Mais il y a les personnes venant d'ailleurs qui pratiquent la Religion chrétienne.

1.2.4. Organisations modernes

Dans le canton il y a quelques Groupements, il existe une structure dénommée “plateforme” qui coordonne les activités des Organisations Paysannes dans le canton. Les services techniques déconcentrés de l’Etat, les ONG nationales internationales et les partenaires au développement appuient la population à créer ces différentes structures.

Village	Nom de l’organisation	Date de création	Genre de l’OP				fiable			La vocation
				F	H	T	Oui	Non	N° folio	
Djirné	HIDJADJE	19/10/2009	Mixte	10	12	22	X			Agricole
DOUDOURNE	ORMOYE	01/06/2007	Mixte	15	16	31	X		015	Agricole
MOUDRE	UNION DJABAL	25/05/2018	Mixte	11	13	24	X		023	Agropastoral

Pendant l’élaboration du présent PDL l’Association du Développement du Canton (ADC) a été mise en place avec un Bureau Exécutif de 13 membres d’où sont choisies 4 personnes pour former le Comité Cantonal du Développement (CCD). Le CCD est chargé de piloter l’élaboration du PDL, de suivre son exécution et de jouer le rôle de courroie de transmission entre les partenaires au développement et le canton.

En tenant compte de la réalité du canton notamment sa taille et le nombre de villages, il a été mis en place des Unions de Développement du Groupe des Villages (UDGV) qui est au niveau des grappes des villages et l’Organisation de Développement du Village (ODV) qui est l’organe au niveau du village.

1.2.5. Les intervenants

Le chef-lieu du canton Moudré. Il faut noter le canton ne bénéficie beaucoup d’appui des ONG.

Tableau 2 : Les ONG internationales intervenant dans le canton

N°	Noms ou sigle de l’intervenant	Domaine d’intervention	Réalisation	Période
1	BCI /ALTAKHADOU	Appui à l’élaboration du PDL	1 PDL	2020- 2022
2	PASTOR	Appui sur les activités pastorales	Dans le canton	
3	CARE INTERNATIONAL	Appui au volet Santé-Nutrition	Dans le canton	2020-2025
4	SECADEV	Mise en place des structures de gestion sanitaire (COSAN/COGES)	Dans le canton	
6	PAM	Appui aux réfugiés		2004
7	UNCHR	Appui aux réfugiés		2004
8	GIZ	Appui au développement local		
9	AIRTEL	Réseaux téléphoniques		2022
10	H BC	Aménagement de la route		2022

1.2.6. Les infrastructures

Sur le plan scolaire le canton Moudré nedispose pas assez des infrastructures. Il y a une seule (1) école construite en dur à Moudré et les écoles de Doudourné et Djerné ne sont pas construites.

Tableau 3 : Les infrastructures scolaires

Nom du village	Distance en km avec IPEP	Nombre des élèves (2013-2014)			Etat de fonctionnement	Existence d’APE
Moudré		160	200	360	Bon	Oui
Djerné		159	306	465	Bon	Oui
Doudourné		261	465	726	87	Oui
Waya-Waya						
Aouné						

Total		176	289	465	Bon	Oui

Sur le plan sanitaire également le canton dispose d'un centre de santé à Moudré centre. Notons qu'il y a un centre de FARN à Doudourné.

En ce qui concerne le domaine de l'hydraulique seul Moudré dispose de deux (2) forages

Sur le plan de l'économie, il y a un magasin semencier à Moudré centre qui est géré par les membres de l'union des groupements.

Sur le plan agro-pastoral, le canton dispose d'un barrage à Djerné que les producteurs profitent pour produire mais il y a des fuites d'eau qui nécessitent un aménagement.

Il y a également d'une pharmacie vétérinaire à Moudré.

Dans le domaine routier, la route Guéréda-Moudré est en train d'être aménagée par la société HBC.

Cette année, l'antenne d'Airtel est construite dans le canton à Moudré centre.

1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES

1.3.1. Agriculture

Les populations du canton Moudré pratiquent à la fois la culture pluviale et la culture maraichère. Les cultures pratiquées par la population du canton sont : les pénicillaires, sorgho, arachide et sésame et autres. Les zones de production des pénicillaires sont : Aouné, Djerné et Gourate. Il faut noter que le sorgho n'est pas assez cultivé dans le canton. Il est cultivé sur les petites superficies autour du village Moudré.

En plus de la culture pluviale, la population pratique aussi la culture maraichère. Il existe un seul barrage construit en 2013 par le Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA). Ce barrage favorisera la recharge de la nappe phréatique et permettra d'augmenter la production maraichère. Potentiellement, en maraichage, le canton produit la tomate, l'oignon et la pastèque et autres. Les produits de récolte sont exportés vers Guéréda, Tiné, Iriba et Amndjaras. Cette production constitue une source de revenus financiers et sert d'aliments complémentaires des ménages des producteurs. La population produit également des roquettes et laitue sur des petites superficies. On y trouve aussi la production fruitière notamment les manguiers, les goyaviers et les bananiers dans l'ouadi Gourate. Les produits de récolte sont vendus dans les marchés de Guéréda, Moudré, Amnabak et Kairaba.

NB : En agriculture, il existe un agent de l'ANADER dans la zone qui appuie et encadre les producteurs du canton. L'ANADER forme les paysans à la lutte contre les ennemis des cultures et octroie les produits phytosanitaires ainsi que les produits de stockage mais cela ne couvre pas tout le canton. Le problème majeur de la population est qu'elle ne dispose pas de la capacité financière.

La plupart des paysans utilisent les matériels archaïques pour les labours, néanmoins certaines ONG leur viennent en appui avec certains matériels plus adaptés tels que les semoirs, les charrues, les charrettes, les houes occidentales...

La pratique de l'agriculture est confrontée à beaucoup de difficultés ; en dehors de l'insuffisance de matériels adéquats de production, il y a les ennemis des cultures tels que les sauterelles, les insectes, les oiseaux granivores, ravageurs, les phacochères, les singes, les mouches blanches, les coléoptères, les chenilles ; Il y a également les maladies des cultures qui sont le mildiou, le charbon ouvert et fermé, le jaunissement, le flétrissement, l'acarien, la rouille... Le canton dispose d'une union des groupements semenciers dans le canton. Normalement l'accès aux semences améliorées et adaptées permettra de mieux produire mais la population ne vient pas à la recherche des semences.

Dans le canton l'on constate que ce sont les femmes et les enfants qui sont beaucoup utilisés dans les travaux champêtres.

1.3.2. Élevage

L'élevage occupe une place primordiale parmi les activités économiques du canton puisque la population le pratique. Il faut le souligner que c'est l'élevage des petits ruminants c'est-à-dire les ovins et caprins qui occupe le premier rang après les bovins, des dromadaires, des équidés et de la volaille.

Cette activité est menée aussi avec les réfugiés qui partagent les mêmes espaces avec les communautés du canton.

Il y a des atouts et des opportunités notamment :

- L'existence du service vétérinaire ;
- Le nombre important du cheptel varié ;
- La présence du pâturage pour période ainsi la disponibilité des résidus des récoltes ;
- La présence des ONG et partenaires ;
- La présence des nombreux ouaddis....

Il faut aussi le signaler que les éleveurs rencontrent des problèmes qui influencent très négativement sur la production animale. Il s'agit des nombreuses épidémies et maladies en particulier chez les bovins (Source Secteur Elevage de Dar-Tama).

- ✓ le charbon bactérien,
- ✓ le charbon symptomatique,
- ✓ la fièvre aphteuse,
- ✓ la péripneumonie,
- ✓ la pasteurellose,
- ✓ dermatose phylose nodulaire ;
- ✓ la parasitose ;
- ✓ vers intestinaux ;
- ✓ charbon symptomatique ;
- ✓ pasteurellose et piétin ;
- ✓ Parasites gastro-intestinaux ;
- ✓ Clavelée....

Chez les volailles, il faut noter la maladie de New Castle, variole cutanée et choléra aviaire etc.

Pour les petits ruminants,

Il s'agit des avortements provoqués par les déchets des criquets pèlerins pendant certaines périodes. .

Malheureusement, l'accès difficile aux produits vétérinaires, l'insuffisance de personnel qualifié Aussi l'indisponibilité en infrastructure pastorale à savoir les parcs de vaccination, les pharmacies vétérinaires et les puits pastoraux ne permet pas de juguler les problèmes dont souffre le secteur de l'élevage. Il y a aussi les éleveurs ne vaccinent de manière régulière le bétail pour éviter certaines maladies. Le vol du bétail est aussi comme menaces ainsi que les maladies infectieuses et parasitaires. Le canton ne dispose pas ni officine ni pharmacie vétérinaires.

L'existence des mares pastorales constituent un manque à gagner pour les éleveurs. Il y a des endroits qui nécessitent la réalisation d'une mare pastorale qui pourrait aider les éleveurs pour abreuver le bétail.

1.3.3. Pêche

La pêche n'est pas assez pratiquée dans le canton.

1.3.4 Commerce

Les activités commerciales se développent dans le canton. Il y a des boutiques dans le chef-lieu à Moudré. La population pratique des petits commerces de subsistance. Les femmes vendent les produits tels que le sel, la tomate, huile, oignon, ail, pomme de terre, etc dans le marché bihebdomadaire de Moudré.

Les grands problèmes qui handicapent le commerce dans le canton, ce sont les voies de communication. Il est en effet très difficile en période de la saison de pluie d'avoir accès aux marchés hebdomadaires. La route Guéréda-Moudré est en train d'être aménagée et cela va être le soulagement de la population du canton.

1.3.5 Artisanat

L'artisanat est l'un des secteurs qui contribue à l'économie du canton et permet aux couches plus défavorisées surtout les femmes de subvenir à leurs besoins quotidiens. Les pratiques artisanales les plus connues dans le canton sont notamment la cordonnerie, la soudure, la poterie, le tannage des peaux, le tissage, la forge, le tressage, etc .Les produits de ces fabrications sont vendus dans les marchés bihebdomadaire de Moudré et dans les villages du canton.

II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

2.1. Agriculture, Elevage, pêche

2.2.1.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1. Baisse de rendement agricole	Canton	Mauvaise répartition pluviométrique ; Erosion hydrique et éolienne ; Appauvrissement du sol, Insuffisance des semences améliorées Présence des ennemis des cultures et Insuffisances des équipements/matériels agricoles. Dévastation des cultures par le bétail Faible niveau d'encadrement des producteurs dans les techniques agricoles ; Présence de mauvaise herbe Mauvaise gestion des récoltes Faible technique stockage Insuffisance des terres cultivables	Insécurité alimentaire Exode rural des bras valides Famine La sécheresse /La disette ; Baisse des activités économiques relatives à la production agricole	Existence des terres favorable aux cultures de saison et contre saison. Présence des actifs ; Existences des quelques ouvrages hydro-agricoles ; Présences des structures de l'état et des ONGS ; Disponibilité des fumures organiques ;	Appui en semences améliorées ; Aménagement des ouvrages hydroagricoles ; Renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques ; Formation des producteurs en technique de défense et restauration du sol et la conservation des eaux des surfaces (DRS/CES) ; Valorisation les acquis dans la gestion des ouvrages hydro-agricoles- ; Formation des producteurs sur la technique d'utilisation engrain et fumure organique Formation des producteurs sur la bio- pesticides à base des produits locaux pour lutter contre les ennemis des cultures ; Approvisionnement en équipement/matériels agricoles. Plaidoyer pour la mise en place d'un comité de gestion pacifique des conflits entre les producteurs agriculteurs agropasteurs, éleveurs et les refuges ; Formation des producteurs sur les itinéraires techniques de cultures ; Sensibilisation des producteurs sur les apports organiques et sur la technique de la clôture des champs par les haies-vives. Construction des magasins communautaires Formation des producteurs sur la technique de stockage
2. Baisse de la reproduction animale et de la production laitière	Canton	Surpâturage ; Présence des plusieurs maladies ; Faible niveau d'encadrement des éleveurs sur la production animale ; Faible couverture vaccinale ; Manque de parc de vaccination Utilisation des produits prohibés Insuffisance du nombre des agents vétérinaires formés ; Insuffisance d'apports des aliments supplémentaires ; Faible suivi des agents vétérinaires ; La cherté des produits dans les services vétérinaires ;	Mortalités des animaux Amaigrissement du bétail ; Baisse de l'économie ; Faible pouvoir d'achat ; Exode rural des bras valides ; Démoralisation partielle des éleveurs.	Présence des structures de l'Etat (secteur et postes vétérinaires) et les ONG ; Présence de bétail ; Présence des actifs ; Présence du pâturage ; Présence des auxiliaires d'élevage ;	Amélioration DU niveau d'encadrement des éleveurs sur la production des aliments supplémentaires (Herbes, arbres etc.) ; Assurer la couverture vaccinale du bétail aux moments opportuns ; Renforcement de capacités productrices et auxiliaires sur les techniques des traitements des animaux ; Construction de parc de vaccination Sensibilisation des agro-éleveurs pour la lutte contre l'utilisation des produits de contrefaçon et prise de mesure par l'état. Equiperment des auxiliaires en kits et les motivés ; Plaidoyer auprès des commerçants et les techniciens vétérinaires pour faciliter l'accès aux agro-éleveurs des aliments supplémentaires tels que les tourteaux, sel, natron, pierre à lécher etc. ...), Encourager l'embauche du bétail ; Plaidoyer auprès du service vétérinaire pour la mise en place d'un système de campagne d'information et sensibilisation et suivi des agro-éleveurs ; Promouvoir la politique de la subvention des produits vétérinaires (Etat et ONG) ;

		Manques des infrastructures d'eaux. Faible équipement des auxiliaires d'élevages ; Vol des bétails			Aménagement des points d'eaux Renforcements des capacités des éleveurs sur les techniques de production, transformation, conservation et commercialisation Plaidoyer a l'état pour le renforcement de sécurité Encadrement des éleveurs sur la sélection des races améliorées. Appui à l'engraissement des animaux
--	--	--	--	--	--

2.3.1 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Baisse de rendement agricole	Existence des terres favorable aux cultures de saison et contre saison. Présence des actifs ; Existences des quelques ouvrages hydro-agricoles ; Présences des structures de l'état et des ONGS ; Disponibilité des fumures organiques	Accroître la production agricole tout en appuyant les producteurs en matériels et équipements agricoles Promouvoir l'intensification et la diversification des cultures pluviales et maraichères...	Appui en semences améliorées et aménagement des ouvrages hydroagricoles ; Renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques ; Formation des producteurs en technique de défense et restauration du sol et la conservation des eaux des surfaces (DRS/ CES) et valorisation les acquis dans la gestion des ouvrages hydro-agricoles- ; Formation des producteurs sur technique l'utilisation engrain organique Formation des producteurs sur la bio- pesticides à base des produits locaux pour lutter contre les ennemis des cultures et approvisionnement en équipement/matériels agricoles. Plaidoyer pour la mise en place d'un comité de gestion pacifique des conflits entre les producteurs agriculteurs agropasteurs et éleveurs ; Formation des producteurs sur les itinéraires techniques agricoles ; Sensibilisation des producteurs sur les apports organiques et sur la technique de la clôture des champs par les haies-vives. Construction des magasins communautaire et formation des producteurs sur le technique stockage
Baisse de la reproduction animale et de la production laitière	Présence des structures de l'Etat (secteur et postes vétérinaires) et les ONG ; Présence de bétail ; Présence du pâturage ; Présence des auxiliaires d'élevage.... -	Amélioration de la santé et la production animales tout en réalisation des ouvrages pastoraux	Amélioration le niveau d'encadrement des éleveurs sur la production des aliments supplémentaires (Herbes, arbres etc.) et assurer la couverture vaccinale du bétail aux moments opportuns ; Renforcement de capacités productrices et auxiliaires sur les techniques des traitements des animaux ; Construction de parc de vaccination et aménagement des points d'eaux ; Sensibilisation des agro-éleveurs pour la lutte contre l'utilisation des produits de contrefaçon et prise de mesure par l'état. Formation, équipement et motivation des auxiliaires en les dotant des kits ; Plaidoyer auprès des commerçants et les techniciens vétérinaires pour faciliter l'accès aux agro-éleveurs des aliments supplémentaires tels que les tourteaux, sel, natron, pierre alléchés etc. ...), Encourager l'embauche du bétail ; Plaidoyer auprès du service vétérinaire pour la mise en place d'un système de campagne d'information et sensibilisation et suivi des agro-éleveurs ; Promouvoir la politique de la subvention des produits vétérinaires (Etat et ONG) ; Renforcements des capacités des éleveurs sur les techniques de production, transformation, conservation et commercialisation et plaidoyer a l'état pour le renforcement de sécurité et appui à l'engraissement des animaux

2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

2.2.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Dégradation progressive des écosystèmes	Canton	<ul style="list-style-type: none"> - Les déforestations ; - Faible sensibilisation des producteurs pour la protection de l'environnement ; - Insuffisance des agents forestiers formés de l'Etat ; - Manque de site des productions des plants (Pépinières). - Méconnaissance de la loi N°14/PR/2008 ; - Détonation des armes à feu ; - Méconnaissances des foyers améliorés ; - Surpâturage ; - Taxe illégale par les agents des eaux et forêts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désertification - Faible production agricole et animale ; - Disparition de la faune et flore sauvage ; - La Sècheresse ; - Erosion hydrique et éolienne ; - Amende arbitraire de l'agent forestier ; - Exode rural ; - Pauvreté. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des structures de l'Etat et ONG ; - Existence de la loi N° 14 et des conventions ; - Disponibilité des écosystèmes ; - Disponibilité de la population ; - Présence des Ouaddis ; - Existences des organisations paysannes (Groupements etc.) ; - Existence des gommerais 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la coupe abusive des bois verts ; - Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement ; - Création des sites de pépinières ; - Création des sites de reboisement et mis en défens ; - Former les producteurs sur les techniques de production et des plantations des arbres ; - Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ; - Affectation des agents forestiers formés ; - Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ; - Encourager la plantation des arbres dans les lieux publics ; - Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols ; - Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés et vulgarisation des foyers améliorés en banco et métallique dans les ménages ; - Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles et aux ramassages des bois de chauffés ; - Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie. - Sensibilisation de la communauté sur l'élagage des arbres ; - Sensibiliser les paysans producteurs de la gomme arabique à construire des magasins pour stocker les gommés arabiques avant la commercialisation ; - Construire des barrages dans les ouaddis pour stopper érosion hydrique ; - Construction d'un magasin de gomme arabique....

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Dégradation progressive des écosystèmes	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des structures de l'Etat et ONG ; - Existence de la loi N° 14 et des conventions ; - Disponibilité des écosystèmes ; - Disponibilité de la population ; - Présence des Ouaddis ; - Existences des organisations paysannes (Groupements etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mener les actions de protection, de gestion durable, concertée et de valorisation des ressources naturelles - Entreprendre des actions de reboisement en plantant des arbres et vulgariser la loi N°14 du 2008 régissant la gestion de la faune et de flore. 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la coupe abusive des bois verts ; - Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement ; - Création des sites de pépinières ; - Créations des sites de reboisement et mis en défens ; - Former les producteurs sur les techniques de production et des plantations des arbres ; - Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ; - Affectation des agents forestiers formés ; - Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ; - Encourager la plantation des arbres dans les lieux publics ; - Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols ; - Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés et vulgarisation des foyers améliorés en banco et métallique dans les ménages ; - Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles et aux ramassages des bois de chauffes ; - Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie. - Sensibilisation de la communauté sur l'élagage des arbres ; - Sensibiliser les paysans producteurs de la gomme arabique à construire des magasins pour stocker les gommés arabiques avant la commercialisation ; - Construire des barrages dans les ouaddis pour stopper érosion hydrique ; - Construction d'un magasin de gomme arabique

2.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

2.3.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Faible revenus des ménages	Tout le canton	Augmentation des besoins des ménages ; Faible technique de développement des AGR, Insuffisance des intrants et équipements agricoles.	Rupture des stocks de céréale en période de soudure ; vulnérabilité des ménages ; Exode rural des jeunes valides	Existence des ouaddis favorisant les cultures agricoles ; Existence des marchés, Existence des femmes commerçantes Existences des produits maraichers ;	Formation des producteurs maraichers sur les techniques de transformation, conservation et commercialisons des produits agricoles ; Construction des structures de la micro-finance pour accéder aux crédits agricoles. Formation sur l'entrepreneariat.
2-Difficultés d'écoulement des produits agricoles	Tout le canton	Impraticabilités des pistes en saison des pluies Insuffisance des moyens de transport Eloignement des marchés	Mévente Perte des produits Vente en prix dérisoire	Existence des pistes rurales ; Existence des matériaux d'aménagement des pistes rurales ; Existence des bras-valides	Amélioration des conditions d'écoulement des produits agropastoraux ; Aménagement de pistes rurales...
3-Manque des structures des micro-finances pour avoir accès au crédit.	Tout le canton	Manque d'initiatives pour accueillir les structures de micro-finances...	Entrepreneariat local peu développé ; Insécurité ;	Existence des potentialités économiques agropastorales, Existence des groupements à vocation agro-pastorales ; Existence des commerçants.	Plaidoyer auprès des institutions de micro-finances à venir dans le département ; Création des structures de micro-finance. Formation sur l'entrepreneariat et la gestion des AGR...

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
----------	-----------------------	---------------------------	---

Les ménages ont des revenus très faibles	Existence des marchés hebdomadaires, des marchandises, des commerçants et des démarcheurs	Faciliter l'accès aux crédits aux groupes vulnérables à travers le renforcement des capacités de la population et aménager les marchés et les pistes...	Organisation des commerçants en groupement ou union des groupements ; Création des marchés hebdomadaires dans les grands villages ; Formation des artisans à améliorer leur métier...
Difficultés d'écoulement des produits en toute saison	Existence des matériaux pour l'aménagement des pistes et existence des bras valides...	Faciliter l'écoulement des produits en toute saison	Améliorer les voies de communication Aménager des pistes inter-villages ;
Inexistence des institutions de micro-crédits	Existence de l'Etat ; Existence des partenaires au développement ; Existence commerçants...	Appuyer la mise en place des institutions des infrastructures de micro-crédits tout en formant les promoteurs des projets.	Création des structures de microcrédit, Appui à la population avec les caisses d'épargne et de crédit Appui à l'initiation en matière d'épargne et de crédit ; Octroi des crédits aux promoteurs ; Formation de la population sur l'entrepreneuriat ; Orientation des jeunes à des projets porteurs...

2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1. Persistance des maladies d'origine hydrique	Canton	Mauvaise pratique d'hygiène et assainissement et faible vaccination des enfants ; Consommation de l'eau non potable ; Insuffisance des latrines dans les ménages et faible revenus des ménages...	Mortalités ; Invalidité des personnes ; morbidité	Existence du centre de santé ; Existence du personnel soignant.	Sensibilisation sur l'hygiène (Corporelle, alimentaire, environnement et vestimentaire) et assainissement ; Appui à la construction des latrines y compris ATPC et ATEPE Appui aux initiatives des activités génératrices des revenus dans les ménages ; Sensibilisation à la vaccination des enfants et sur l'interdiction d'utilisation des produits inappropriés
2. La Malnutrition	Canton	Sous-alimentation des enfants et femmes enceintes et allaitantes Sevrage précoces ; Méconnaissance des aliments diversifiés ; Mauvaise pratique d'hygiène et assainissement	Mortalités des enfants élevés ; Le retard des croissances des enfants	Existence des centres nutritionnels ; Existences des aliments nutritionnels ;	Sensibilisation sur le planning familial et sur le sevrage précoce ; Sensibilisations de la population sur la consommation des aliments variés ; Sensibilisation de la population sur l'hygiène et Assainissement ; Sensibilisation sur a la prise en charge des enfants
Complication liée à l'accouchement	Canton	Faible fréquentation prénatale et postnatale des femmes enceintes et allaitantes ; Accouchement à domicile et surcharges des travaux des femmes : Insuffisance des moyens de déplacement des patientes ; Mariageprécoce et forcé.	Mortalité des femmes enceintes et nouveau-nés. Fistule	Existence des centres de santé et des ONG, Existences du personnel soignant ; Existence de quelques forages...	Sensibilisation des femmes enceintes à la fréquentation de consultation prénatales ; Formation des matrones : Réduction des travaux ménagers des femmes : Disponibilité une ambulance ; Sensibilisation de la population sur la lutte contre le mariage Précoce.
Difficultés d'accès à l'eau potable	Canton	Insuffisance des points d'eau potables ; Mauvaise pratique de l'hygiène et assainissement, Non traitement des eaux de consommations et insuffisance des produits de traitement d'eau (chlore), Faible organisation technique des comités de gestion des points d'eau...	Maladies hydriques (diarrhée, dysenterie etc.)	Existences des centres de santé et partenaires humanitaires et développement, Existences du personnel soignant ;	Aménagement des points d'eau (Forages, muni-châteaux ou points....) ; Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement et au traitement de l'eau ; Disponibilité des produits de traitement dans les centres de santé. Formation et restructuration des comités de gestion des points d'eau

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Persistances des plusieurs maladies	<ul style="list-style-type: none"> - Existence du centre de santé ; - Existence du personnel soignant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'amélioration de la santé de population 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation sur l'hygiène (Corporelle, alimentaire, environnement et vestimentaire) et assainissement et appui à la construction des latrines ; - Appui aux initiatives des activités génératrices des revenus dans les ménages ; - Sensibilisation à la vaccination des enfants et sur l'interdiction d'utilisation des produits prohibés ;
La Malnutrition	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des centres nutritionnels ; - Existences des aliments nutritionnels ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'amélioration de la nutrition de la population 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation sur le planning familial et sur le sevrage précoce ; - Sensibilisations de la population sur la consommation des aliments variés ; - Sensibilisation de la population sur l'hygiène et Assainissement ; - Sensibilisation sur a la prise en charge des enfants
Complication liée à l'accouchement	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des centres de santé et du personnel soignant ; - Existence des matrones 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les conditions d'accouchement des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des femmes enceintes à la fréquentation de consultation prénatales ; - Formation des matrones ; - Réduction des travaux ménagers des femmes et rendre Disponible une ambulance ; - Sensibilisation de la population sur la lutte contre le mariage Précoce.

2.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT :

2.5.1. Résultats du diagnostic :

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible scolarisation des enfants en particulier les filles	Canton	Faible motivation des parents à scolariser leurs enfants ; Faible suivi des élèves par leurs parents ; Insuffisance des enseignants ; Faible prise en charge des maitres communautaires ; Faible revenus des ménages à soutenir leurs enfants ; Faible scolarisation des filles ; Déperdition scolaires et mariage Précoce et forcée. Insuffisance des infrastructures scolaires et des matériels didactiques	Analphabétisme ; Banditisme ; Paresse ; Délinquance ; Frein au développement Exode rural des jeunes	Existence des enfants en âge scolaire ; Existence des écoles ; Existence d'Inspections et chercheurs. Existences des ONG qui appuient dans le domaine Educatif.	Sensibilisation des parents d'élèves sur l'importance de l'école Sensibilisation des parents à envoyer leurs enfants sans distinction des sexes à l'école et assuré le suivi ; Affectation des enseignants ; Appui en Initiation des AGR ; Sensibilisation des parents à la lutte contre le mariage précoce et forcés ; Sensibilisation de la communauté sur la mobilisation du fonds à la prise en charge des enseignants communautaires. Appui en matériels didactique et alphabétisation formelle ; Appui à la mobilisation des ressources pour payer les maitres communautaire
Mauvaise organisation des APE	Canton	Manque de dynamisme des APE ; Méconnaissance de l'intérêt collectif des APE ; Manque des réunions des APE ; Manque de suivi des inspecteurs...	Mauvais fonctionnement et disparition progressive des écoles...	Existence d'inspection Existence des APE	- Appui à la structuration des APE et AME; - Formation et recyclages des APE et AME; ; - Redynamisation des responsables des APE et AME;...
Inexistence des infrastructures socio-culturelles et sportives	Canton	Manque de suivis de l'Etat	Brigandage, Criminalité, vol, Exode rural, Déperdition...	Existence d'inspection et jeunes Existence d'espace favorable pour la réalisation des ouvrages socio-culturel et sportifs	Plaidoyer pour la création des centres culturels et sportifs ; Encourager les jeunes à pratiquer les activités culturelles et sportives. Aménager les terrains de sport à Moudré Plaidoyer auprès des autorités éducatives pour affecter les éducateurs physique et sportif...

2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible motivation des parents d'élèves à envoyer les enfants à l'école	Existence des enfants en âge scolaire ; Existence des écoles ; Existence d'Inspection pédagogique...	Créer et soutenir la capacité de la population par les infrastructures socioéducatives tout en menant des actions de sensibilisation et de renforcement des acteurs de l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des parents d'élèves sur l'importance de l'école ; - Sensibilisation des parents à envoyer leurs enfants à l'école surtout les filles et à soutenir ; - Affectation des enseignants et appui en Initiation des AGR ; - Sensibilisation des parents à la lutte contre le mariage précoce et forcé ; - Sensibilisation de la communauté sur la mobilisation du fonds à la prise en charge des enseignants communautaires ; - Appui en matériel didactique et à l'alphabétisation formelle ; - Sensibilisation de la communauté pour la mobilisation des ressources pour payer les maitres communautaires...
Mauvaise organisation des APE	Existence d'inspection Existence des APE	Assurer la fonctionnalité des APE tout en les formant et en les recyclant des APE	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la structuration des APE et à la formation et recyclages des APE et AME ; ; - Restructuration des responsables des APE et AME ; - redynamisation des APE et AME ; ;
Inexistence des infrastructures socio-culturelles et sportives	Existence d'inspection Présence massive des jeunes Existence d'espace favorable pour la réalisation des ouvrages socio-culturel et sportifs	Favoriser l'amélioration des conditions de vie de la jeunesse tout en réalisant les infrastructures socio- culturelles et sportives	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour la création des centres culturels et sportifs ; - Encourager les jeunes à pratiquer les activités culturelles et sportives. - Aménager les terrains de sport dans le canton Moudré - Plaidoyer auprès des autorités éducatives pour affecter les éducateurs physique et sportif...

2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Surcharge des travaux ménagers des femmes	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Faible partage des responsabilités dans les ménages ; - Pesanteur socioculturel - Insuffisance des AGR 	<ul style="list-style-type: none"> - Vulnérabilité des femmes ; - Mauvaise occupation des enfants ; - Vieillesse précoce. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des ONG de développement et organisations féminines 	<p>Faciliter l'intégration des femmes tout en les impliquant dans le processus de développement local</p> <p>Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ;</p> <p>Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes ;</p> <p>Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes...</p>
2-Exploitation des enfants dans les travaux agropastoraux.	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Analphabétisme des parents - Ignorance - Faible revenus des ménages à scolariser les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Déscolarisation - analphabétisme - Exode rural des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Droit de l'enfant ; - Existence des services de l'éducation nationale ; 	<p>Sensibilisation de la population sur les droits des enfants ;</p> <p>Sensibilisation des parents d'élèves à la scolarisation et à leur maintien à l'école ;</p> <p>Lutte contre les mariages précoces et forcés...</p>
3-Disparition progressive des cultures traditionnelles	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Influence du modernisme et des religions ; - Manque de solidarité - Déracinement 	<ul style="list-style-type: none"> - conflit de générations - perte identitaire - 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de quelques éléments de la tradition et de gardiens de la tradition 	<p>Revalorisation de certains éléments de la tradition orale ;</p> <p>Organisations des semaines culturelles cantonales</p>
4- Faible déclaration des naissances à l'Etat Civil	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Eloignement de service de l'Etat civil - Méconnaissance de la population de l'acte d'Etat civil 	<ul style="list-style-type: none"> - Désorientations des jeunes à l'âge adulte 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des services administratifs et sanitaire de l'Etat, - 	<p>Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leur naissance à l'Etat civil et Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans les sous-préfectures et cantonale...</p>

2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
Surcharges des travaux ménagers des femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des quelques groupements féminins ; - Existences des ONGS. 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'intégration des femmes tout en les impliquant dans le processus de développement local - Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ; - Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes ; - Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes...
Exploitations des enfants dans les travaux agropastoraux	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des APE et des services de l'éducation primaire et secondaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la scolarisation des enfants en particulier les filles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les parents d'élèves à préparer l'avenir de leurs enfants en particulier les filles et entreprendre des actions de sensibilisation sur l'importance de l'école ; - Vulgariser et former les producteurs sur la charte des droits des enfants et la lutte contre les mariages précoces et forcés...
Disparition progressive des cultures traditionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Culture traditionnelles éducatives 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager l'épanouissement de la jeunesse et la revalorisation des activités culturelles... 	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la revalorisation des cultures traditionnelles ; - Initier des semaines culturelles inter-canton.
Faible déclaration des naissances par l'Etat Civil	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des services administratifs de l'Etat et des centres de santé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre disponibilité des actes de naissances par l'Etat civil. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population à déclarer les enfants dès leur naissance à l'Etat civil ; - Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans la sous-préfecture, canton ou dans les centres de santé.

2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS) :

2.7.1. Résultats du diagnostic :

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1. Existence des conflits entre les agro-éleveurs	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Dévastation des cultures par le bétail - Manque des couloirs de transhumance ; - Faible capacité à régler les conflits. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise cohabitation pacifique entre les agropasteurs ; - Bataille - Mort... 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des autorités ; - Existence d'une Association de bonne cohabitation entre les agropasteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de règlement des conflits dans le canton notifiés par les autorités administratives locales. - Sensibilisation pour la consolidation de la paix dans la localité et au respect des valeurs humaines ; - Formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance et lutte contre l'injustice...
2-Faible capacité organisationnelle des OP	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance OP et méconnaissance de leurs textes de bases des OP ; - Mauvaise gestion des biens des OP ; - Manque de transparence ; - Création opportuniste des organisations 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de confiance - Mécontentement entre les membres des OP 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de service d'encadrement des Organisations paysanne et des partenaires d'appui (ONG). 	<ul style="list-style-type: none"> - Redynamisation des OP à la reconnaissance des textes de bases ; - Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des OP ; - Formation des responsables des associations et groupements sur les différents thèmes liés à la bonne gouvernance ; - Sensibilisation sur la gestion transparente des dirigeants des OP et sur l'importance de la justice et la cohésion sociale et sur la lutte contre la corruption ; - Sensibilisation des membres des OP à l'alternance et de rendre compte.

2.7.2. Les axes prioritaires de développement :

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
1- Conflits entre les agro-éleveurs	Existence des autorités locales ; Existence d'une Association de bonne cohabitation entre les agropasteurs	Améliorer la bonne cohabitation entre les agropasteurs tout en assurant leur formation	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de règlement des conflits dans le canton notifiés par les autorités administratives locales. - Sensibilisation pour la consolidation de la paix dans la localité et au respect des valeurs humaines et formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance ; - lutte contre l'injustice...
2-Faible capacité organisationnelle des OP	Présence de service d'encadrement des Organisations paysanne et des partenaires d'appui (ONG) ; Présence des Chefs traditionnels, des autorités administratives, et la justice	Appuyer la capacité organisationnelle des OP et à une bonne gestion.	<ul style="list-style-type: none"> - Redynamisation des OP à la reconnaissance des textes de base ; - Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des OP ; - Formation des responsables des associations et groupements sur les différents thèmes liés à la bonne gouvernance ; - Sensibilisation sur la gestion transparente des dirigeants des OP ; - Sensibiliser la population sur l'importance de la justice et la cohésion sociale ; - Sensibilisation sur la lutte contre la corruption ; - Sensibilisation des membres des OP à l'alternance et à rendre compte ; - Formation des chefs traditionnels sur le droit et le devoir d'un citoyen...

III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture et Elevage	Baisse de rendement agricole et de la reproduction animale et de la production laitière	Accroître la production agricole tout en appuyant les producteurs en matériels et équipements agricoles et promouvoir l'intensification et la diversification des cultures pluviales et maraichères ; Amélioration de la santé animale et la production animale tout en réalisant des ouvrages pastoraux
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	Dégradation progressive des écosystèmes	Mener les actions de protection, de gestion durable, concertée et de valorisation des ressources naturelles. Former les producteurs sur les techniques de la production des gommés arabiques Entreprendre des actions de reboisement en plantant des arbres et vulgariser la loi N° 14 du 2008 régissant la gestion de la faune et de flore.
Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	Faible revenus des ménages Difficultés d'écoulement des produits agricoles Manque des structures des micro-finances pour avoir accès au crédit.	Faciliter l'accès aux crédits aux groupes vulnérables à travers le renforcement des capacités de la population et aménager les marchés et les pistes Faciliter l'écoulement des produits en toute saison Appuyer la mise en place des institutions des infrastructures de micro-crédits tout en formant les promoteurs des projets.
Santé-Eau potable- Assainissement	Persistance des plusieurs maladies La Malnutrition Complication liée à l'accouchement Difficultés d'accès à l'eau potable	Appui à l'amélioration de la santé de population Appui à la sensibilisation de la population à l'amélioration de la nutrition de la population Faciliter les conditions d'accouchement des femmes et l'accès en eau potable tout en assurant la gestion des ouvrages hydrauliques réalisés...
Education-Jeunesse- Culture-Sport :	Faible scolarisation des enfants en particulier les filles Mauvaise organisation des APE et inexistence des infrastructures socio-culturelles et sportives	Créer et soutenir la capacité de la population par les infrastructures socioéducatives tout en menant des actions de sensibilisation et de renforcement des acteurs de l'éducation Assurer la fonctionnalité des APE tout en les formant et en les recyclant des APE Favoriser l'amélioration des conditions de vie de la jeunesse tout en réalisant les infrastructures socio- culturelles et sportives
Affaires sociales-Genre	Surcharge des travaux ménagers des femmes Exploitation des enfants dans les travaux agropastoraux et disparition progressive des cultures traditionnelles Faible déclaration des naissances à l'Etat Civil	Améliorer les conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches Promouvoir la scolarisation des enfants en particulier les filles. Encourager l'épanouissement de la jeunesse et la revalorisation des activités culturelles Rendre disponible des actes de naissances par l'Etat civil....
Gouvernance-Sécurité- Paix	Existence des conflits entre les agro-éleveurs Faible capacité organisationnelle des OP	Améliorer la bonne cohabitation entre les agropasteurs tout en assurant leur formation Appuyer la capacité organisationnelle des OP et à une bonne gestion.

IV. PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

Projets de développement sur la durée du plan

Domaine : Agriculture – Elevage

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	début probable
1. Appui en semences améliorées et adaptées des cultures pluviales et maraichères	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	8 000 000	800 000	2022-2026
2. Réalisation des cordons pierreux, diguettes et digues filtrantes dans les champs des cultures,	Wadi Moudré, Djerné	ADC/CCD, OP et OSC	90 000 000	9 000 000	2022-2026
3. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques agricoles.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
4. Construction des seuils d'épandages en série	Wadi Moudré, Gourate, Djerné, Dafa et Keleké	ADC/CCD, OP et OSC	110 000 000	11 000 000	2022-2026
5. Sensibilisation à la restauration du sol	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Appui en équipement des matériels/intrants agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	8 000 000	800 000	2022-2026
7. Formation des Producteurs sur les techniques de production des bio-pesticides	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Construction des puits maraichers et Aménagement du périmètre maraicher	Wadi Gourate, Teleké, Moudré, Djerné et Djoukouma	ADC/CCD, OP et OSC	29 000 000	2 900 000	2022-2026
9. Appui à l'aménagement du barrage	Djerné				
10. Sensibilisation sur la vaccination du bétail et de la volaille	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
11. Formation des auxiliaires d'élevages et les équipés en kits vétérinaires	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	6 000 000	600 000	2022-2026
12. Formation des éleveurs à la production des aliments complémentaires du bétail (culture fourragère, pierre à lécher etc...)	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
13. Construction des puits pastoraux	Djoukouma, Hassilé, Barougai et Aouné	ADC/CCD, OP et OSC	28 000 000	2 800 000	2022-2026
14. Construction d'une boutique (officine) d'intrants vétérinaires	Moudré	ADC/CCD, OP et OSC	10 000 000	1 000 000	2022-2026
15. Construction d'un parc de vaccination	Moudré, Aboudoka et Doudourné	ADC/CCD, OP et OSC	12 000 000	1 200 000	2022-2026
16. Sensibilisation contre les produits prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
17. Formation des éleveurs sur la sélection des races améliorées et sur la santé animale	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
18. Appui à l'aménagement de l'aire d'abattage	Marché Moudré	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
19. Appui au creusage d'une mare					
Total			310 000 000	31 000 000	

Domaine : Gestion des Ressources Naturelles

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	début probable
1. Sensibilisation de la population sur la protection de l'Environnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
2. Formation et Sensibilisation des producteurs sur la loi N°14 du 2008, régissant la protection de la faune et de la flore.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
3. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres et les entretenir	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
4. Appui à la production et installation des sites des pépinières	Moudré et Djerné	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	150 000	2022-2026
5. Formation des ménages sur les foyers améliorés en banco et métallique	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	150 000	2022-2026
6. Vulgarisation des foyers améliorés dans les ménages	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	6 000 000	300 000	2022-2026
7. Sensibilisation de la population sur la lutte contre le feu de brousse et le braconnage	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Organisation des séances d'Information, de sensibilisation et éducation sur la protection de l'environnement et à l'agroforesterie	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	150 000	2022-2026
9. Sensibilisation à la clôture des champs par les haies-vives et aux jardins des maraichers	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
10. Sensibilisation de la population contre les feux de brousse	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
11. Appui à la production de la gomme arabique et à sa commercialisation et au magasin de stockage	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
12. Sensibilisation de la population sur le droit d'usage et à l'élagage des branches	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
13. Sensibilisation de la population sur le changement climatique	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
Total			33 000 000	1 650 000	

Domaine : Economie

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	début probable
1. Appui en matériels de transformation- Conservation et commercialisation des produits agropastoraux	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	10 000 000	1 000 000	2022-2026
2. Formation des Jeunes et organisations paysannes sur l'entrepreneuriat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Appui à l'amélioration de l'économie des ménages en créant les AGR de manière diversifiée	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	20 000 000	2 000 000	2022-2026
4. Appui en petit élevage des volailles, embouche bovine et caprine	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	10 000 000	1 000 000	2022-2026
5. Aménagement des pistes rurales	Moudré-Guéréda	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
6. Appui en moyens de transport (charrette) des produits agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	10 000 000	1 000 000	2022-2026
7. Appui en matériels agricole (Charrue)	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	5 000 000	500 000	2022-2026
8. Appui à la formation des promoteurs à réaliser les AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
9. Formation des artisans	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
10. Construction des magasins villageois	Doudourné, Djerné, Moudré, Marfa, Barougai, Amara	ADC/CCD, OP et OSC	42 000 000	4 200 000	2022-2026
Total			103 000 000	10 300 000	

Domaine Santé – Eaux et assainissement

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Durée probable
1. Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé, à la consultation prénatale (CPN) et postnatales ainsi à l'accouchement aux centres de santé	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	3 000 000	300 000	2022-2026
2. Sensibilisation de la population à la bonne pratique d'hygiène et d'assainissement	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Création et construction d'un centre de santé	Gourate	ADC/CCD, COSAN/COGES	30 000 000	3 000 000	2022-2026
4. Restructuration et dynamisation des comités de gestion de centre de santé (COSAN/COGES)	Moudré	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	2022-2026
5. Appui à la création des comités sur l'éducation Nutritionnelle	UDGV (Moudré centre, Djerné et Doudourné)	ADC/CCD, COSAN/COGES			2022-2026
6. Création des centres de nutrition	Moudré et Gourate	ADC/CCD, COSAN/COGES			2022-2026
7. Formation des relais communautaires	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	2022-2026
8. Renforcement de capacité du personnel soignant (formation des matrones)	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	3 000 000	300 000	2022-2026
9. Construction des forages	Gourate, Marfa, Dourné, Djerné, Amara, Doudourné, Barougai, Mabrouka,	ADC/CCD, COSAN/COGES	40 000 000	4 000 000	2022-2026
10. Construction d'un muni château	Moudré	ADC/CCD, COSAN/COGES	10 000 000	1 000 000	2022-2026
11. Sensibilisation des parents des malades à passer les centres de santé pour demander le déplacement de l'ambulance	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES			2022-2026
12. Sensibilisation à la lutte contre le mariage précoce, planning familial	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
13. Organiser des séances de sensibilisation de lutte contre les IST/VIH/SIDA et la fistule	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
14. Sensibilisation à la vaccination des enfants de 0 à 5 ans	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
15. Sensibilisation de la population à la diversification alimentaire	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
16. Sensibilisation à la lutte contre les produits prohibés et à l'automédication	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
17. Formation des artisans réparateurs des forages	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
Total			181 000 000	18 100 000	

Domaine : Education – Jeunesse – Culture et Sport

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	début probable
1. Sensibilisation de la population à la scolarisation des enfants en particulier les filles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
2. Construction des écoles	Doudourné, Djerné et Aouné	ADC/CCD, OP et OSC	90 000 000	9 000 000	2022-2026
3. Création des écoles	Barougué, Aibo, Dadjo	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
4. Construction des forages dans les écoles	Moudré	ADC/CCD, OP et OSC	4 000 000	400 000	2022-2026
5. Plantation des arbres ombragés dans les écoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1 000 000	100 000	2022-2026
6. Formation et redynamisation des Associations des parents d'élèves (APE)	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1 000 000	100 000	2022-2026
7. Sensibilisation de la population à la prise en charge des enseignants communautaires	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
8. Appui en matériels didactiques	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
9. Création des centres d'alphabétisation fonctionnelle	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
10. Plaidoyer pour l'affectation des enseignants formés/qualifiés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
11. Création d'un centre socio-éducatif et sportif	Moudré entre	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
Total			101 000 000	10 100 000	

Domaine : Affaires sociales et Genre

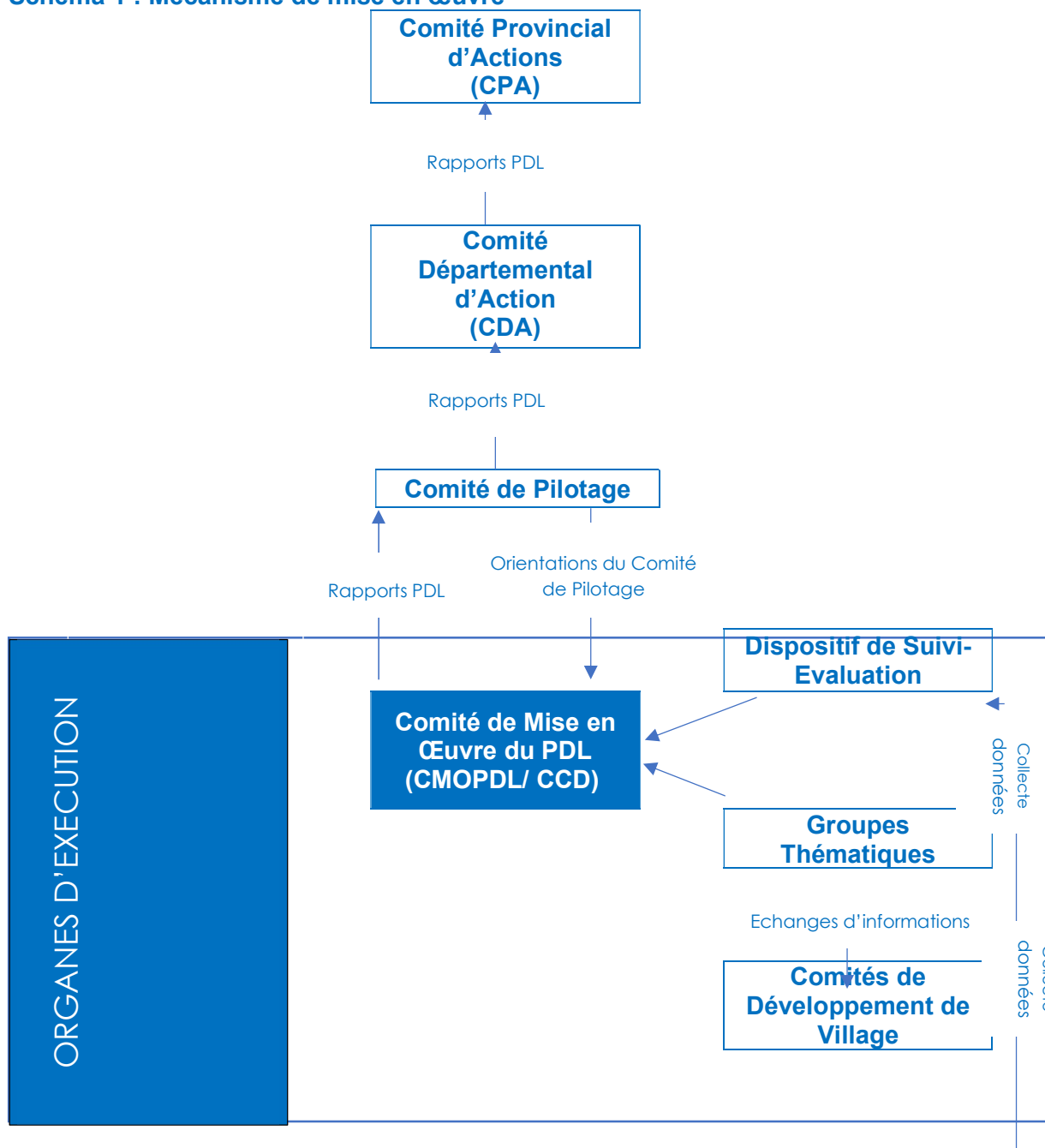
Titre du projet	Localisation	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	Durée probable
1. Formation et sensibilisation de la communauté sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Appui à la formation des communautés sur la charte des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Sensibilisation de la population à impliquer les femmes sur les prises des décisions	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Sensibilisation de la population sur l'allègement des tâches ménagères des femmes	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Sensibilisation de la population sur l'allègement des tâches des femmes dans les ménages et à la création des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	20 000 000	2 000 000	2022-2026
6. Création des centres d'alphabétisation fonctionnels des femmes	Moudré, Doudourné et Aouné	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
7. Appui les femmes à faire activités agropastorales à petite échelle	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	10 000 000	1 000 000	2022-2026
8. Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
TOTAL			41 000 000	4 100 000	

Domaine : Gouvernance – Paix et Sécurité

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Cout	Disponibilité Financière	Durée Probable
1. Formation des organisations paysannes sur le fonctionnement et sur la vie associative	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Formation des chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
3. Appui au bon fonctionnement des OP	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Création d'un comité chargé de la cohabitation pacifique entre éleveurs et agriculteurs	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
5. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion saine des conflits et à la consolidation de la paix	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
6. Formation des Chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
7. Formation des membres des Bureaux Exécutifs des OP sur l'alternance et la rendre compte	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
8. Sensibilisation, formation des leaders communautaires au processus de la planification locale et à la recherche des bailleurs	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
Total			17 000 000	1 700 000	

V. MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL

Schéma 1 : Mécanisme de mise en œuvre



Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.

MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- L'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

❖ ROLES ET RESPONSABILITE DES PRINCIPAUX ACTEURS :

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

❖ Le Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.

- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Etapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

❖ STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,
- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

❖ STRATEGIE DE SUIVI

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif.

A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la

- mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...);
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontre périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.

❖ **DIFFUSION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL**

L'appropriation du PDL par la communauté constitue un atout important pouvant favoriser la mise en œuvre des actions retenues dans le PDL. A cet effet dès son approbation et sa validation par le CDA, l'ADC mettra en place un mécanisme de diffusion du PDL. Le PDL sera présenté lors des premières assemblées générales de l'ADC aux personnes ressources (directeurs d'école, responsable d'unité de soins, acteurs économiques, ONG et partenaires au développement). Le canton doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan.

De manière continue, l'exécution du PDL fera l'objet de documents de vulgarisation. En effet, la transmission d'informations est induite par le fonctionnement des instances de pilotage notamment l'ADC/CCD et les animateurs locaux dont le rôle est d'informer et sensibiliser les communautés.

Dans le dispositif de mise en œuvre, l'ADC est l'organe chargé de l'exécution du PDL. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL. Donc pour mener à bien leur travail de mise en œuvre des projets/programme qui relèvent de leurs compétences, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de ces membres à travers les formations et appui au fonctionnement.

A)-Budget du PDL/ Calibrage et équilibrage du plan de développement

En effet, le budget du PDL du canton Moudré s'élève à une somme de sept cent quatre-six million francs **(786.000.000CFA)** dont soixante-seize millions neuf-cent cinquante mille franc **(76.950.000)F** CFA d'apport local. Et six cent soixante-neuf millions trois cinquante mille francs **(709.050.000C FA)** à rechercher ce qui représente environ 90.21% du budget global du PDL.

5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL

5.3.1 AGRICULTURE, ELEVAGE

<i>Titre du projet</i>	<i>Localisation</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques agricoles	2 personnes par villages	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Appui en semences améliorées et adaptées des cultures pluviales et maraichères	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. sensibilisation des producteurs à la restauration du sol	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Sensibilisation des éleveurs au traitement curatif et préventif du bétail et de la volaille	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation des éleveurs à la production des aliments complémentaires du bétail (culture fourragère, pierre à lécher etc...)	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
6. sensibilisation contre les produits prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			6 000 000	600 000	5 400 000			

5.3.2 Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme

<i>Titre du projet</i>	<i>Localisation</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Sensibilisation de la population sur la protection de l'Environnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Appui à la production et installation des sites des pépinières avec les semences fruitières et forestières	Moudré et Djerné	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	1 425 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Formation des ménages pour la construction des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Vulgarisation des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	1 900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres et les entretenir	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation de la population sur l'agroforesterie	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an

TOTAL			7 000 000	350 000	7 150 000			
--------------	--	--	------------------	----------------	------------------	--	--	--

5.3.3 ECONOMIE

<i>Titre du projet</i>	Echelle cantonale	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Appui en matériels de transformation-Conservation et commercialisation	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2 700 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Formation des Jeunes et organisations paysannes sur l'entrepreneuriat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000		2022	
3. Appui à la création des AGR pour améliorer l'économie des ménages vulnérables	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	5 000 000	500 000	4 500 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			9 000 000	900 000	8 100 000			

SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

<i>Titre du projet</i>	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à la bonne pratique d'hygiène et Assainissement et à la fréquentation du centre de santé	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
2. Sensibilisation sur la consultation prénatale et post-natale des femmes enceintes et allaitantes et sur la vaccination des enfants de 0 à 5 ans.	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	1 800 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
3. Formation des matrones pour orienter les femmes à l'hôpital	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
4. Organiser des séances de sensibilisation de lutte contre les IST/MST//VIH/SIDA et la fistule	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
5. Sensibilisation contre les accouchements à domicile	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	
6. Organiser les séances de sensibilisation des parents à une alimentation équilibrée des enfants et des femmes allaitantes	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
7. Sensibilisation de la population sur le traitement des eaux	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
8. Sensibilisation de la population à la diversification alimentaire	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an

9. Sensibilisation à la lutte contre les produits prohibés et l'automédication	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
TOTAL			10 000 000	1 000 000	9 000 000			

EDUCATION – JEUNESSE-CULTURE-SPORT

<i>Titre du projet</i>	<i>Localisation</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Sensibilisation de la population à la scolarisation de tous les enfants filles comme garçons	Canton	ADC/CCD, OSC et APE	1 000 000	100 000	900 000	Inspection et autres ONG	2022	1 an
2. Créer les écoles dans les villages	Villages qui n'ont des écoles	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection et autres ONG	2022	1 an
4. Former et recycler les maîtres communautaires	Toutes les écoles	ADC/CCD, OSC et APE	2 000 000	200 000	1 800 000	Inspection et autres ONG	2022	1 an
6. Former et recycler les APE	Toutes les écoles	ADC/CCD, OSC et APE	1 000 000	100 000	900 000	Inspection et autres ONG	2022	1 an
7. Plaider pour l'affectation des enseignants formés	Les UDGV	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection et autres ONG	2022	1 an
8. Appui en matériels didactiques	Toutes les écoles	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection et autres ONG	2022	1 an
TOTAL			4 000 000	400 000	3 600 000			

5.3.6 AFFAIRES sociales-Genre

<i>Titre du projet</i>	<i>Localisation</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Sensibilisation de la population sur l'allègement des tâches des femmes dans les ménages et à la création des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2 700 000	Etat, ONG, partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation des leaders religieux et traditionnels sur l'allègement des tâches ménagères des femmes	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat, ONG, partenaires	2022	1 an
3. Formation et sensibilisation de la communauté sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat, ONG, partenaires	2022	1 an
4. Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat, ONG, partenaires	2022	1 an
TOTAL			7 000 000	700 000	6 300 000			

5.3.7 GOUVERNANCE-Paix -Sécurité

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Formation des organisations paysannes sur le fonctionnement et sur la vie associative	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
2. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion saine des conflits et à la consolidation de la paix	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
3. Plaidoyer aux responsables qui octroient les papiers à faire comprendre membres OP leurs rôles et tâches	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP				CDA et autres ONG	2022	1 an
4. Formation des membres des Bureaux Exécutifs des OP sur l'alternance et à rendre compte	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	500 000	50 000	450 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
5. Formation des Chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
TOTAL			3 500 000	350 000	3 150 000			

CONCLUSION

La réalisation du PDL du canton Moudré est le fruit d'un travail harmonieux fourni par la majorité de la population du canton. L'élaboration d'un PDL est une approche participative du développement à la base sollicitée par les hautes autorités du Tchad et beaucoup de partenaires au développement. Sa réalisation est l'œuvre de l'ensemble de la population de notre canton qui a participé massivement au processus puisqu'elle est soucieuse de son développement. C'est pour la première fois que notre canton a élaboré son DPL, pour qu'il vive, nous devons d'abord compter sur notre propre capacité mobilisation des moyens humains, matériels et financiers nécessaires avant de compte sur la contributions des partenaires au développement.

En somme le coût global de la mise en œuvre du plan, la subvention attendue, le cofinancement attendu est exorbitant mais le canton doit doubler d'effort la mise en œuvre pour la première année et progressivement on va atteindre nos objectifs. Certaines activités liées aux renforcements des capacités des acteurs du plan pour qu'ils puissent bien gérer sa mise en œuvre ne sont pas accès développées mais pour bonne amélioration des capacités de gestion du PDL, l'ADC et le CCD auront besoin des formations. Pendant les multiples rencontres, la population reconnaît qu'il a des potentialités énormes malgré certains problèmes qui minent son développement.

La mise en œuvre des actions de ce plan nécessite des moyens surtout financiers à mobiliser de l'intérieur comme de l'extérieur du canton. C'est donc le moment plus que jamais pour les cadres du milieu, les hommes politiques de s'unir, pour se pencher sur les questions de développement de leur Commune, avec le soutien des responsables d'ONG, et autres partenaires. Cela devient un impératif, un devoir, lorsqu'on sait qu'avec le processus de la décentralisation en cours au Tchad, le développement d'un canton relève de la responsabilité de ses filles et fils.

ANNEXES

Copie de la lettre de demande d'appui transmise,

République du Tchad
Présidence de la République
Ministère de l'Administration du Territoire
Et de la Décentralisation
Province de : Wadi Fira
Département de : Dar Tama

Unité – Travail - Progrès

Vendredi, 02 décembre 2021

A Monsieur le Préfet
Président du CDA du Département de

Objet : *lettre d'information sur le choix de quatre(4) nouveaux cantons*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix de quatre (4) nouveaux cantons du département que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit des cantons ci-après :

- Canton : Moudré dans la sous-préfecture de Guéréda Rural
- canton : Troa Nord dans la sous-préfecture de Guéréda rural
- canton : Troa Sud dans la sous-préfecture de Guéréda rural
- canton : Lima dans la sous-préfecture de Sirimbirké

Cette lettre d'information est à adresser au CDA en vue de solliciter auprès du CDA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dits cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

Tél : 66 72 24 53/ 99 30 59 63

République du Tchad
Présidence de la République
Ministère de l'Administration du Territoire
Et de la Décentralisation
Province de : Wadi Fira
Département de : Dar Tama
Sous-préfecture de : Guéréda Rural

Unité – Travail - Progrès

Vendredi, 02 décembre 2021

A Monsieur le Sous-Préfet
Président du CLA du Département de

Objet : *lettre d'information sur le choix de trois (3) nouveau canton*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix des trois (3) nouveaux cantons de la sous-préfecture que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit du canton :

- canton : Moudré
- canton : Troa Nord
- canton Troa Sud

Cette lettre d'information est à adresser au CLA en vue de solliciter auprès du CLA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dudit cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

Tél : 66 72 24 53 / 99 30 59 63

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA
DECENTRALISATION
PROJET/PROGRAMME/ONG
AL-TAKHADOUM

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Le 25 janvier 2022

A

Sa Majesté Chef de Canton

De : Moudré

Objet : *entretien sur la possibilité d'appui à l'élaboration du Plan de Développement du Canton*

Majesté,

Par la présente, le Coordonnateur de la Fédération Al-Thakadoum représenté par le Chef d'Antenne du projet PASAP-WaFO vous demande de bien vouloir prévoir un temps d'entretien avec lui et ses collaborateurs le 27 janvier 2022 à 09 Heures 30mn, à votre Palais afin d'échanger sur des sujets en rapport avec le plan de développement de votre canton.

Veillez recevoir, Majesté, l'expression de mes sentiments distingués.

Le chef d'Antenne

MADJINGAR MIENAN

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
PROVINCE DU WADI FIRA
DEPARTEMENT DU DAR TAMA
SOUS-PREFECTURE DE GUEREDA RURAL
CANTON MOUDRE

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Le 31 janvier 2022

Le Chef de Canton

A

Tous les Chefs de village du Canton

Objet : *Assemblée Générale Cantonale d'information sur les modalités d'appui à l'élaboration du Plan de Développement Local du Canton*

Messieurs les Chefs de Village,

Suite à un entretien que j'ai eu le 27 janvier 2022 avec le Chef d'Antenne représentant le Coordonnateur de la fédération Al-Takhadoum et qui portait sur les possibilités d'appui à l'élaboration du PDL de notre canton, vous êtes invités à l'Assemblée Générale du Canton (AGC), qui se tiendra le 03 février 2022 à 8 heures. Lieu : Palais du Chef de Canton de Moudré.

Veillez-vous faire accompagner chacun par un (1) homme et une (1) femme sachant lire et écrire, soit au total 3 personnes par village (y compris le Chef de village).

Les deux (2) personnes sachant lire et écrire en français ou arabe seront désignées par vote. Pour cela, il faut convoquer l'Assemblée Générale du Village (AGV) pour voter ces 2 personnes qui iront représenter le village à l'Assemblée Générale du Canton.

Le Chef de Canton

BICHARA MAHAMAT YACOUB

Sous-préfecture rurale de : Guéréda
Canton : Moudré

Procès-verbal d'installation de l'ADC

L'an deux mille vingt-deux et le 16 février, s'est tenu un atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du Plan de Développement local regroupant, les acteurs locaux à savoir les autorités locales, les notables du Chef de canton, les représentants des Organisations de Développement villageoises (ODV) et les personnes ressources au chef-lieu du canton. Etaient présents **126** participants parmi lesquelles **68** femmes (Cf. la liste des présences en annexe).

Parmi les points abordés lors de l'Atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL, il figure en bonne place la mise en place du bureau Exécutif de l'ADC/CCD et la désignation des Animateurs locaux.

Trois (3) points ont été débattus lors de l'AG liés à la mise en place de l'ADC/CCD

- Le rôle et tâches de l'ADC/CCD dans le processus d'élaboration du PDL
- Mise en place du Bureau Exécutif de l'ADC/CCD
- Divers.

S'agissant du premier point, l'Association de Développement Cantonale ADCD/CCD est une structure locale, chargée de piloter le processus de la planification locale à travers l'élaboration du PDL, elle joue le rôle d'interface entre la communauté et les partenaires de développement et le Comité Cantonal de Développement/CCD émane du bureau Exécutif de l'ADC .

Spécifiquement, l'ADC/CCD doit :

- Coordonner et faciliter le processus d'élaboration,
- Défendre le PDL au niveau du Comité Départementale d'Action en vue de sa validation,
- Diffuser et promouvoir le PDL à tout le niveau,
- Appuyer la mise en œuvre des projets issus des PDL ;
- Appuyer et encourager la mobilisation des contreparties pour le cofinancement des projets,
- Suivre et évaluer les actions mise en œuvre,
- Capitaliser la documentation sur le processus d'élaboration en vue de son appropriation et de la pérennisation des actions de développement du canton.

N.B : Les quatre premiers membres sont membres de Comité Cantonal de Développement/CCD.

A la sortie de cette Assemblée Générale, les personnes ci-dessous citées sont élues en unanimité membres du Bureau Exécutif de l'Association de développement cantonale/CCD.

Il s'agit de :

Membres du bureau exécutif ADC/CCD

Canton : Moudré

Date : 16/02/2022

N°	Fonction	Nom et Prénoms	Sexe	Village	Contact téléphonique
1	Président (e) :	Haroun Oumar Yaya	M	Barougué	69 08 90 18
2	Vice –président (e) :	Abdoulaye Adam Ibrahim	M	Dourné	66 76 57 19
3	Secrétaire General	Abdoulaye Oumar	M	Moudré	66 66 35 87
4	Secrétaire Adjoint	Halimé Harouin Adam	F	Moudré	
5	Trésorière General :	Aché Addoum Yacoub	F	Djirné	
6	Trésorier Adjoint :	Souleyman Issakh Mahamat	M	Dourné	
7	Chargé (e) des matériels :	Souleyman Adam	M	Djirné	66 04 09 99
8	Chargée des matériels :	Hawayé Brahim	F	Doudourné	
9	1ér Conseiller (e)	Abakar Souleyman	M	Aboudjoka	69 90 95 16
10	2éme Conseillère	Hawayé Ibrahim	F	Wadi Bourate	
11	3éme Conseiller	Ahmat Abdoulaye	M	Djirné	
12	Commissaire aux comptes	Adam Issakh Idriss	M	Doudourné	65 55 99 33
13	Commissaire aux comptes	Sabre Yaya Hassan	M	Moudré	63 88 88 80

En foi de quoi, le procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.
Fait à Moudré, le 16./02.2022

Noms des animateurs locaux,

N°	Nom et prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contacts
01	Fayçal Mahamat	Djirné	Animateur local	M	69 99 64 66
06	Hawa Yacoub Adam	Moudre	Animatrice locale	F	68 71 27 91

LES GROUPES THEMATIQUES

Membres de commission thématique au DPC MOUDRE

Date : 23/03/2022 Domaine Agriculture

N°	Nom et prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact
01	Abderaman Oumar	Guéréda	Animateur	M	66 51 51 39
02	Abakar Issakh	Doudourne	Délégué /Agriculture	M	63 47 99 13
03	Brahim Tidei	Guéréda	C S ANADER	M	66 38 93 59
04	Yacoub Yaya	Moudre	Délégué/Agriculture	M	65 25 70 05
05	Khatre Haroun	Moudre	Participant	M	60 00 43 19
06	Samya Abderaman	Moudre	Participante	F	
07	Hawaye Ibrahim	Moudre	Participante	F	
08	Achta Adam Yacoub	Djirne	Participante	F	
09	Fatimé Ismaïl	Moudre	Participante	F	
10	Mariam Abakar	Moudre	Participante	F	
11	Fatouma Fadoul	Moudre	Participante	F	
12	Achouwa Haroun	Moudre	Participante	F	
13	Fatimé Idriss	Moudre	Participante	F	
14	Fatimé Mahamat	Moudre	Participante	F	
15	Nadia Yaya Abdoulaye	Moudre	Participante	F	
16	Samya Ibrahim	Moudre	Participante	F	

Domaine Elevage

N°	Nom et Prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact
01	Adam Issa	Doudourne	Délégué/Elevage	M	65 55 99 33S
02	Abdallah Brahim	Moudre	Délégué/Elevage	M	66 66 35 87
03	Aïman Mahamat	Moudre	Participant	M	65 66 49 56
04	Fayçal Mahamat	Djirne	Animateur local	M	69 99 64 66
05	Abdelkerim Mansour	Guéréda	Animateur FOBDAL	M	66 87 32 21
06	Ahmat Hassan	Guéréda	Chef secteur Elevage	M	66 43 00 23
07	Yacoub Mahamoud	Moudre	Participant	M	62 06 00 15
08	Sabre Yaya	Moudre	Participant	M	63 88 83 80
09	Abdallah Adam Issa	Djirne	Délégué/Elevage	M	66 96 55 19

Domaine Education

N°	Nom et prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact
01	Mahamat Yaya Ismaïl	Guéréda	Animateur FOBDAL	M	66 49 48 27
02	Haroun Ousman	Barougué	Délégué/Education	M	69 08 90 18
03	Abdoulaye Adoum	Doudourne	Délégué/Education	M	66 76 57 19
04	Abakar Abdoulaye	Guéréda	IDENP	M	66 22 02 56

Domaine Environnement

N°	Nom et Prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact
01	Bacherène Ali	Guéréda	Inspecteur Forestier	M	66 75 59 50
02	Aliass Adam	Moudre	Membre/ADC	M	63 63 91 04
03	Abdelkerim Abdallah	Doudourne	Membre/ADC	M	69 44 07 05

04	Abdallah Ahmat	Moudre	Membre/ADC	M	68 78 02 54
05	Hawa Yacoub	Moudre	Membre/UDGV	F	
06	Mariam Fadoul	Moudre	Participante	F	
07	Fatouma Fadoul	Moudre	Participante	F	
08	Fatné Adoum	Moudre	Participante	F	
09	Abdallah Ahmat	Moudre	Participant	M	66 49 56 05

Domaine Santé et Nutrition

N°	Nom et Prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact
01	Zouleïkha Nourène	Guéréda	Animatrice	F	60 15 40 29
02	Ali NDoubé	Guéréda	RAF	M	66 25 34 97
03	Yaya Mahamat	Moudre	Participant	M	69 44 79 94
04	Issakh Ahmat Hamat	Doudourne	Délégué/Santé	M	65 66 63 94
05	Adam Issa	Moudre	Participant	M	66 57 80 40
06	Hawa Yacoub Adam	Moudre	Animatrice locale	F	68 71 27 91
07	Mariam Ibrahim	Moudre	Participante	F	
08	Nadjoua Haroun	Moudre	Participante	F	
09	Kaltam Abakar	Moudre	Participante	F	
10	Salmé Abdraman	Moudre	Participante	F	
11	Zara Adam	Moudre	Participante	F	

Liste de participants à l'AG d'information et de sensibilisation

Canton : Moudre Date : 03/02 / 2022

Lieu : Moudre

N°	Nom et Prénom	Village	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
1	Abdallah Ahmat	Moudre	Chef de village	M	65282630
2	Ousmane Adam	Dadjou	Chef de village	M	
3	Daoud Abdallah Adam	Miti	Participant	M	62 88 49 48
4	Adam Yaya Abdallah	Aboudjakate	Chef de village	M	63 63 94 43
5	Yaya Mahamat Oumar	Barougué	Chef de village	M	69 44 79 94
6	Yacoub Yaya Brahim	Djirné	Chef de village	M	
7	Abdoulaye Ibrahim	Moudre	Participant	M	66 66 35 87
8	Mahamat Zene Yacoub	Moudre	Magdoum	M	60 58 19 61
9	Haroun Adam Haroun	Moudre	Participant	M	
10	Adam Issa Idriss	Doudourne	Participant	M	65 55 99 33
11	Abakar Souleyman	Aboudjakate	Participant	M	69 90 95 16
12	Abdoulaye Adam	Djirné	PR.union Gpt	M	62 56 41 44
13	Abdoulaye Addoum	Doudourne	Chef de village	M	66 76 57 19
14	Fayçal Ahamat	Djirné	Participant	M	65 96 02 45
15	Cheikh Yacoub Adoum	Aïbow	Chef de village	M	63 68 64 11
16	About Moursal Oumar	Moudre	Participant	M	
17	Yaya Mahamoud Adam	Moudre	Participant	M	62 74 19 66
18	Yacoub Mahamoud	Moudre	Participant	M	62 06 00 45
19	Abdallah Ahmat	Moudre	Participant	M	
20	Hawa Yacoub Adam	Moudre	Rpte /Femmes	F	
21	Aché Adam Yacoub	Djirné II	Rpte /Femmes	F	
22	Kaltouma Daoud	Moudre	Matrone	F	
23	Fatimé Adoum Yaya	Moudre	Participante	F	
24	Halimé Abdou Moussa	Barougué	Rpte /Femmes	F	
25	Kaltouma Issagou	Moudre	Participante	F	
26	Hanane Abdoulaye	Moudre	Participante	F	

27	Ali Adam Ousmanez	Guéréda	Animateur	M	66 50 55 73
28	Abdreman Oumar Adam	Guéréda	Animateur	M	66 51 51 39
29	Mahamat Yaya Ismaïl	Guéréda	Animateur	M	66 49 48 27
30	Abdelkerim Mansour	Guéréda	Animateur	M	66 87 32 21
31	Madjingar Patrick	Guéréda	Chef d'antenne	M	66 72 24 53
32	Halata Hassan Mahamat	Guéréda	Chauffeur	M	66 46 69 34
33	Zouleïkha Nouréne	Guéréda	Animatrice	F	60 15 40 29
34	Ali Fadoul	Moudre	Participant	M	

Canton : Moudré Lancement

Date : 16/02/2022

Lieu : Moudre

N°	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
1	Issak Oumar	Djirné	Participant	M	
2	Hamat Idriss	Moudré	Participant	M	
3	Defa Abdoulaye	Ardebé	Participant	M	63 33 93 57
4	Adam Yaya Abdallah	Aboudjoka	Participant	M	63 63 97 43
5	Addoum Adam Daoud	Moudré	Participant	M	66 99 89 17
6	Ahmat Hissein	Moudré	Participant	M	
7	Abakar Souleyman	Aboudjoka	Participant	M	69 90 95 16
8	N'Guémardé Armand	Moudré	Participant	M	65 69 68 61
9	Issak Ibrahim Adam	Djirné	Participant	M	
10	Adam Issa Hassan	Moudré	Participant	M	66 57 80 40
11	Yacoub Adam Haroun	Aïbo	Chef de Village	M	63 68 64 11
12	Abdallah Adam Fadoul	Moudré	Participant	M	63 82 15 23
13	Abdallah Ahmat	Moudré	Participant	M	66 49 60 51
14	Haroun Abdoulaye	Djirné	Participant	M	69 62 37 55
15	Abdallah Adoum	Doudourne	Participant	M	66 76 57 19
16	Adam Issa	Doudourne	Participant	M	65 55 99 33
17	Yacoub Mahamat	Moudré	Participant	M	69 90 50 18
18	Hamat Yacoub	Moudré	Participant	M	
19	Ismaïl Mahamat	Moudré	Participant	M	60 70 40 71
20	Amir Issak	Moudré	Participant	M	68 73 48 87
21	Hafiz Adouùm	Moudré	Participant	M	63 66 19 98
22	Adam Ibrahim	Djirné	Participant	M	
23	Ismaïl Ibrahim	Moudré	Participant	M	
24	Hassan Abdallah	Moudré	Chef de Village	M	
25	Abdallah Adam	Moudré	Participant	M	
26	Adam Addoum	Djirné	Participant	M	66 45 57 34
27	Mahamat Yaya	Guéréda	Animateur	M	66 49 48 27
28	Fayçal Mahamat	Djirné	Participant	M	65 76 02 45
29	Adam Yaya	Moudré	Participant	M	66 66 23 91
30	Hassan Issakh	Moudré	Participant	M	62 18 27 12
31	Adam Issa	Djirné	Chef de Village	M	
32	Yacoub Adam Abakar	Moudré	Participant	M	69 99 64 08
33	Hissein Abdallah Issa	Djirné	Participant	M	
34	Abdraman Abdoulaye	Moudré	Participant	M	66 50 86 56

35	Souleyman Oumar	Aboudjoka	Chef de Village	M	
36	Yaya Issack	Moudré	Participant	M	62 99 33 00
37	Mahamat Idriss	Dourne	Participant	M	
38	Daoud Abdallah	Moudré	Participant	M	62 88 49 48
39	Mahamat Hamat	Moudré	Participant	M	66 69 12 96
40	Abdallah Ahmat	Moudré	Chef de Village	M	69 68 15 72
41	Bayar Abdoulaye	Hamit-balla	Chef de Village	M	66 41 86 01
42	Kasou Nigué	Hamit-balla	Participant	M	63 62 02 98
43	Fadoul Ismaïl	Moudré	Participant	M	
44	Abdou Adam	Djirné	Participant	M	62 44 03 82
45	Ousman Yaya	Moudré	Participant	M	68 87 88 71
46	Abdallah Ibrahim	Moudré	Participant	M	66 66 35 87
47	Daoud Haroun Oumar	Dourne	Participant	M	63 23 22 95
48	Haroun Oumar	Moudré	Participant	M	69 08 90 18
49	Khamis Oumar Yaya	Moudré	Participant	M	
50	Ousman Abdou Adam	Moudré	Participant	M	69 46 01 35
51	Adam Yaya	Djirné	Participant	M	
52	Adam Kichik	Moudré II	Chef de Village	M	66 69 99 30
53	Adam Haroun	Moudré	Participant	M	63 37 40 45
54	Adam Ousman	Moudré	Participant	M	
55	Yacoub Yaya Ibrahim	Djirné	Participant	M	62 70 27 06
56	Sabour Yaya Hissein	Moudré	Participant	M	63 88 83 80
57	Adam Issakh	Moudré	Participant	M	69 44 32 70
58	Issa Ahmat Hassan	Moudré	Participant	M	
59	Khadidja Abakar	Moudré	Participante	F	
60	Madiné Adam Haroun	Moudré	Participante	F	
61	Zara Adam Moursal	Moudré	Participante	F	
62	Rakhié Mahamat	Moudré	Participante	F	
63	Kaltam Daoud	Moudré	Participantye	F	
64	Kaltouma Yacoub	Moudré	Participante	F	
65	Achta Mahamat	Moudré	Participante	F	
66	Kaltouma Ahmat	Moudré	Participante	F	
67	Fatimé Mahamat	Moudré	Participante	F	
68	Aché Mahamat	Moudré	Participante	F	
69	Mariam Ibrahim Yaya	Moudré	Participante	F	69907800
70	Hadidjé Hassan	Moudré	Participante	F	
71	Achoua Haroun	Moudré	Participante	F	
72	Hawa Fadoul Ismaïl	Moudré	Participante	F	
73	Hanane Abdoulaye	Moudré	Participante	F	
74	Hadidjé Issack	Moudré	Participante	F	
75	Halimé Haroune	Moudré	Participante	F	
76	Mariam Oumar Abakar	Moudré	Participante	F	
77	Hadidjé Yacoub Ismail	Moudré	Participante	F	
78	Mariam Ibrahim Adam	Barougna	Participante	F	
79	Fatimé Mahamat	Moudré	Participante	F	
80	Kaltouma Issagou	Moudré	Participante	F	
81	Amouna Ibrahim	Moudré	Participante	F	

82	Samia Yacoub Oumar	Moudré	Participante	F	
83	Aché Ousman	Moudré	Participante	F	
84	Aché Ibrahim Yaya	Moudré	Participante	F	
85	Kaltouma Abakar	Moudré	Participante	F	69448133
86	Mariam Ahmat Yaya	Moudré	Participante	F	
87	Fatouma Abdoulaye	Moudré	Participante	F	
88	Fatimé Idriss	Moudré	Participante	F	66868411
89	Nadjoua Haroun	Moudré	Participante	F	
90	Hawaye Adam	Moudré	Participante	F	
91	Mariam Hassan	Moudré	Participante	F	
92	Samia Abdraman	Moudré	Participante	F	
93	Kaltouma Yaya	Moudré	Participante	F	
94	Halimé Mahamat	Moudré	Participante	F	
95	Fatimé Adam Ibrahim	Moudré	Participante	F	
96	Ikram Abdoulaye	Moudré	Participante	F	
97	Ikram Issack Ahmat	Moudré	Participante	F	
98	Kaltouma Issack	Moudré	Participante	F	
99	Amouna Hassan	Moudré	Participante	F	

Assemblée Générale Cantonale de diagnostic participatif

Liste de participants à l'atelier cantonal de DPC Moudre

Canton : Moudre

Date : 24/03/2022

Lieu : Moudre

N°	Nom et prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
1	Nadia Yaya	Moudre	Participante	F	
2	Achoua Haroun	Moudre	Participante	F	
3	Samia Ibrahim	Moudre	Participante	F	
4	Fatouma Fadoul	Moudre	Participante	F	
5	Aché Adam	Moudre	Participante	F	
6	Batoul Mahamidene	Moudre	Participante	F	
7	Mariam Hassan	Moudre	Participante	F	
8	Hawaye Adam	Moudre	Participante	F	
9	Halimé Youssouf	Moudre	Participante	F	
10	Nadia Ousman	Moudre	Participante	F	
11	Seida Yacoub	Moudre	Participante	F	
12	Nima Yacoub	Moudre	Participante	F	
13	Kadidjé Fadoul	Moudre	Participante	F	
14	Fatimé Mahamat	Moudre	Participante	F	
15	Aché Mahamat	Moudre	Participante	F	
16	Ddja Abdraman	Moudre	Participante	F	
17	Hadidjé Abdraman	Moudre	Participante	F	
18	Fatimé Adam	Moudre	Participante	F	
19	Nillé Abdraman	Moudre	Participante	F	
20	Seida Issack	Moudre	Participante	F	
21	Hawaye Mahamiden	Moudre	Participante	F	

22	Mariam Moursal	Moudre	Participante	F	
23	Zouleikha Nourène	Guéréda	Participante	F	60 15 40 29
24	Adam Issa	Doudourné	Délégué élevage	M	65 55 99 33
25	Abakar Issack	Doudourné	Délégué santé	M	65 66 63 94
26	Yacoub Yaya	Moudre	Délégué Agriculture	M	65 25 70 05
27	Alias Adam	Moudre	Délégué environnement	M	63 63 91 04
28	Hattir Haroun	Moudre	Participant	M	60 00 43 19
29	Abdallah Ahmat	Moudre	Secrétaire/ADC	M	68 78 25 54
30	Haroun Oumar	Moudre	Président/ADC	M	69 08 90 18
31	Hawa Yacoub	Moudre	Animatrice locale	F	68 71 27 91
32	Aimane Mahamat	Moudre	Participant	M	65 66 49 56
33	Abdelkerim Abdallah	Moudre	Participant	M	66 95 62 08
34	Adam Issa	Moudre	Chef de village	M	66 57 80 41
35	Yaya Mahamat	Moudre	Participant	M	69 44 79 94
36	Hawayé Ibrahim	Moudre	Participante	F	
37	Nadjoua Haroun	Moudre	Participante	F	
38	Samia Abdraman	Moudre	Participante	F	
39	Salama Abdraman	Moudre	Participante	F	
40	Zara Adam	Moudre	Participante	F	
41	Abdoulaye Ibrahim	Moudre	Délégué élevage	M	66 66 35 27
42	Mariam Brahim	Moudre	Participante	F	65 66 49 56
43	Kaltam Yaya	Moudre	Participante	F	
44	Raouda Fadoul	Moudre	Participante	F	
45	Ikram Issack	Moudre	Participante	F	
46	Fatimé Mahamat	Moudre	Participante	F	
47	Nadia Abdallah	Moudre	Participante	F	
48	Hawa Fadoul	Moudre	Participante	F	
49	Abakar Souleyman	Mardafa	Participante	F	69 90 95 16
50	Abdallah Adam	Djirné	Délégué élevage	M	66 96 55 19
51	Fayçal Mahamat	Djirné	Animateur local	M	69 99 64 66
52	Abakar Abdoulaye	Guéréda	IDENPC	M	
53	Ahmat Hassan	Guéréda	Chef Secteur Elevage	M	
54	Brahim Tidei	Guéréda	Chef secteur ANADER	M	
55	Bacharen Ali	Guéréda	Environnement	M	
56	Ali Adam Ousmane	Guéréda	Animateur FOBDAL	M	
57	Abdraman Oumar	Guéréda	Animateur FOBDAL	M	
58	Mahamat Yaya	Guéréda	Animateur FOBDAL	M	
59	Abdelkerim Mansour	Guéréda	Animateur FOBDAL	M	